

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. IV.—No. 4.

MONTREAL, JEUDI 23 JANVIER, 1873.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

NAPOLÉON III.

La mort de Napoléon III a été la grande préoccupation du monde entier depuis huit jours, le thème de toutes les conversations, une source intarissable d'inspirations pour les orateurs et les journalistes. Les journaux canadiens ne sont restés ni en arrière ni au dessous de la presse étrangère; ils ont trouvé des paroles dignes de la destinée extraordinaire que la mort vient d'interrompre subitement. Ils ont rendu hommage à l'esprit diplomatique et hardi, au caractère énergique de cet homme, qui, à peine remarqué dans sa jeunesse, devenu ridicule même après ses échafauds de Strasbourg et de Boulogne, est parvenu, cependant, à obtenir, à illustrer même la couronne impériale. Mais en même temps ils ont trouvé des accents énergiques pour stigmatiser les principes qui l'ont dirigé dans sa vie publique et privée, pour dénoncer ses instincts révolutionnaires.

"Il a servi tour à tour la Révolution et l'Eglise, dit l'*Echo de Lévis*, suivant l'intérêt direct qu'il pouvait y trouver; il était du dix-neuvième siècle et a porté l'empreinte de son époque. Aussi quand on examine le rôle qu'il a joué en Europe au point de vue du caractère qu'il a imprimé au front de la nation française on trouve que son influence a été presque nulle; il a beaucoup fait pour sa vie matérielle, pour sa vie intellectuelle et morale, rien. Voilà, croyons-nous, le jugement que rendra l'histoire."

Parlant des malheurs qui ont marqué la fin de son règne, l'*Echo de Lévis* ajoute :

"Singulière destinée d'une famille dont l'histoire sera désormais liée à celle de la France et de l'Europe pendant près d'un siècle! Waterloo et Sedan scellent le tombeau du premier et du second empire. De deux Bonaparte, l'un règne sur la France conquise, l'autre sur la France reconquise, tous deux instruments visibles entre la main de Dieu qui les fait disparaître par un prodige aussi grand que celui par lequel il les avait fait naître. Avènement extraordinaire, chute plus extraordinaire encore. Tous deux meurent à l'ombre du drapeau britannique, l'un prisonnier, le second l'hôte de l'Angleterre, qui cherche à réparer par sa conduite envers le neveu, l'injustice dont elle s'était rendue coupable envers son oncle."

"Les Bonaparte reverront-ils jamais le trône de France? C'est bien difficile à dire. Une chose certaine c'est que la France ne s'éprendra jamais de la gloire de Napoléon III, comme elle le fit de celle du premier des Bonaparte et que le prestige du père ne fera pas pour le prince impérial ce qu'avait fait pour Louis-Napoléon le souvenir du prisonnier de Ste. Hélène."

Le *Courrier du Canada* fait les réflexions suivantes :

"Ah! il est bien terrible l'interrogatoire que Louis-Napoléon aura à subir devant la postérité."

"Louis-Napoléon, lui dira la postérité, qu'as-tu fait du grand peuple que Dieu avait confié à ta garde? Quel usage as-tu fait de l'épée de Saint Louis que la Providence avait mise entre tes mains avec instruction de veiller, sentinelle vigilante, à la sécurité de l'Eglise de Jésus dont la France est la fille aînée?"

"Et l'histoire répondra : Dieu avait donné à Louis-Napoléon un contrôle presque absolu sur le peuple français; ce peuple, Louis-Napoléon l'a perdu en le livrant à de diaboliques doctrines et en mettant lui-même la main à cette œuvre de perversion. Dieu avait établi Louis-Napoléon l'arbitre de l'Europe pour lui rendre plus facile la mission de protecteur de l'Eglise et de son chef; Louis-Napoléon, pour faire sa cour à la Révolution, a lâchement abandonné le poste d'honneur qu'il tenait à Rome au nom de la France catholique."

"Voilà ce que dira l'histoire et il ne se trouvera pas un seul historien honnête et impartial pour tenter la défense de Louis-Napoléon sur ces deux grands chefs d'accusations."

NAPOLÉON III.—PAR EUGÈNE DE MIRECOURT.—FRAGMENTS.

Le 20 avril 1808, tout Paris put entendre les salves du canon des Invalides, pendant que le bourdon de Notre-Dame jetait sur l'alle des vents ses volées mugissantes.
De quoi s'agissait-il?

C'était la naissance d'un prince qu'on annonçait à la capitale, d'un prince héritier de l'Empire en vertu de la loi de succession qui, à défaut de descendants directs de Napoléon Ier, reconnaissait pour uniques héritiers de la famille impériale les enfants de Joseph et de Louis Bonaparte.

C'était, en un mot, le maître actuel de la France, Charles-Louis-Joseph-Napoléon, fils du roi de Hollande et de la Reine Hortense, (1) qui venait de naître aux Tuileries.

La joie publique saluait son berceau. Ondoyé par le cardinal Fesch, il reçut le baptême définitif dans les premiers jours de novembre 1810.

Mais alors il n'était plus héritier direct de la couronne. Dans l'intervalle, Joséphine, écartée par le divorce, avait cédé la place à Marie-Louise, et le roi de Rome était né.

Le Roi de Rome et le frère aîné de Louis Napoléon étant morts, celui-ci devint l'héritier direct de Napoléon I. Toute sa jeunesse est consacrée au travail, aux plus fortes études. Il commença à se signaler à l'attention publique par des écrits où il n'oubliait pas de manifester ses prétentions à la couronne. On sait qu'il poussa jusqu'à la superstition l'espoir qu'il avait de l'obtenir. Il manifesta une grande joie, lorsqu'une somnambule lui prédit qu'il serait, un jour, empereur. Le 30 octobre 1836, il entreprend l'expédition de Strasbourg. Il échoue et on l'envoie en Amérique. Au bout de quelques mois il apprend que sa mère, qu'il aimait beaucoup, est dangereusement malade. Il laisse à la hâte les Etats-Unis et se rend à Londres où il reçoit le dernier soupir de sa mère. En 1840 a lieu l'expédition de Boulogne.

Écoutons Eugène de Mirecourt :

Dans la nuit du 6 août 1840, le prince débarqua sur la plage de Vimeroux, à trois kilomètres de Boulogne. Il est accompagné du général Montholon, de M. de Persigny, du docteur Conneau et d'une cinquantaine d'amis ou de serviteurs, auxquels il a fait revêtir des uniformes français.

Le nom de Napoléon, la présence du prince, les cris enthousiastes de ses compagnons entraînent d'abord les soldats; mais le capitaine commandant, Col-Puygèrier, accourt, les rappelle énergiquement au devoir, et, malgré le coup de pistolet tiré sur lui par le prince, réussit à le pousser avec ses partisans hors de la caserne.

Tout espoir est perdu, toute résistance devient inutile, et la petite troupe, cernée par la garde nationale, est poursuivie jusqu'à la mer.

Louis-Napoléon se jette à la nage avec quelques-uns des siens pour gagner une embarcation que le vapeur anglais, l'*Edinburg-Castle* qui les a amenés, envoie à leur secours; mais ils sont atteints et faits prisonniers par une chaloupe expédiée du port.

On lui fait un procès et malgré l'éloquence de Berryer, il est condamné à la prison perpétuelle et enfermé dans le fort de Ham. Il y était depuis six ans, lorsqu'il apprend que son père, l'ancien roi de Hollande, se meurt. Il demande à Louis Philippe la permission de se rendre auprès de son père; on lui refuse cette permission. Il jure de s'évader, — et il s'évade effectivement, le 25 mai 1846.

Eugène de Mirecourt raconte en quelques mots cet incident :

Le docteur Conneau a tout simplement arrangé dans le lit du prince un mannequin superbe, tourné contre le mur.

Il y a sur la table de nuit des potions, des tisanes et des cataplasmes. Tout se trouve disposé pour faire prendre le change aux surveillants et au gouverneur de la forteresse lui-même.

Pendant qu'on interroge le docteur, qu'on s'inquiète, qu'on hésite à déranger le mannequin, qui semble dormir et trembler de la fièvre, le prince court les champs et passe la frontière belge.

On trouve le tour délicieux. Des quatre points cardinaux de la France un applaudissement général éclata.

Louis-Philippe est renversé; Louis-Napoléon est élu à

(1) Ils eurent trois enfants : Napoléon-Charles, qui mourut à La Haye en 1807; Napoléon-Louis et Louis-Napoléon.

L'assemblée. On connaît son histoire depuis cette époque, son élection à la présidence, le fameux coup-d'état du 2 décembre, etc., etc.

Il a fait de grandes choses surtout dans les commencements de son règne. Un moment vint où la France et son Empereur faisaient la loi en Europe; il rendit la France riche et prospère, mais il ne s'occupa peu de la moraliser, de lui conserver les vertus qui seules la rendent forte. Il eut le tort de croire que l'intrigue et la ruse peuvent créer quelque chose de solide. Il eut surtout le grand tort de poursuivre une politique qui, en sacrifiant la papauté, créait à côté de la France une nation qui n'eut pas même le cœur de se rappeler ce qu'il avait pour elle, et autorisait la formation de cet empire allemand dont la grandeur et la puissance devaient être si fatales à la France. Ce fut une faute grave au point de vue religieux et national, une erreur dont le châtement fut terrible.

L. O. D.

LA PROTECTION.

Monsieur le Rédacteur,

L'année dernière je publiais dans votre journal quelques articles sur l'Education; ces articles, grâce à l'intérêt que l'on semble porter maintenant à la chose publique, reçurent un accueil assez bienveillant; je profite de ces bonnes dispositions du public pour glisser quelques remarques au sujet d'une autre question qui intéresse à un haut degré notre prospérité, je veux parler de la protection. Le Parlement s'ouvrira bientôt et nul doute que des efforts seront faits pour une modification du Tarif dans le sens de la protection; c'est une question qui ne fait que de se réveiller ici et qui cependant fait bien son chemin. Privé de statistiques et du contact des hommes d'affaires, je me contenterai d'effleurer la question, crainte de m'égarer en m'aventurant trop loin. Si, par ces quelques remarques, je réussis à fixer davantage l'opinion publique sur cette question, mon but sera atteint.

Ces réflexions me sont suggérées par un récent article de M. Emile Bonnemant, constatant les hésitations du Gouvernement à promettre le maintien du tarif actuel pendant quelques années sur les sucres étrangers.

Les raisons données sont spécieuses, non pas sérieuses; on parle des exigences de Monsieur le Fisc, c'est grave; je ne m'étais pas douté qu'il y eut un tel antagonisme entre notre prospérité et sa gourmandise, qu'il vivait d'autant plus gras que le pays était plus pauvre; si pourtant il y avait moyen d'établir l'équilibre entre eux, à l'amiable, de manière à pouvoir établir quelques industries qui donneraient de l'emploi à notre population qui émigre, il me semble que ce résultat serait très désirable; alors la même raison existera donc, non-seulement pour le sucre de betteraves, mais pour toute autre industrie; pas de conciliation possible: c'est grave, c'est très-grave. Pourtant, si ce personnage pouvait raisonner pendant ses heures de loisirs, peut-être parviendrait-on à une explication qui satisfierait les deux partis; l'embonpoint de Monsieur le Fisc, me réjouit certes la vue, mais la prospérité du pays ne m'intéresse pas moins. J'avais même cru que le Fisc s'intéressait lui-même à la prospérité du pays, qu'il lui était plus facile de tirer sa subsistance d'un peuple prospère que d'un peuple pauvre, qu'il était assez clairvoyant pour s'apercevoir qu'en faisant momentanément de légers sacrifices, — si toutefois ils étaient nécessaires — en faveur de l'établissement de notre industrie, qu'il se rattraperait plus tard; erreur que tout cela.

Cependant je ne puis me rendre à ces considérations, on change en un instant des idées arrêtées; plutôt que de me

condamner moi-même, je persisterai à croire que le Fisc canadien a la vue courte. La raison donnée à Monsieur Bonnemant n'est pas nouvelle, et c'est cette raison qui nous a valu l'émigration aux Etats-Unis. Je conçois les embarras du Fisc, les difficultés qu'il lui faut surmonter; mais d'un autre côté, en taxant certains produits exemptés de droits, l'augmentation de consommation produite par l'augmentation de population que nous vaudra l'industrie, produirait ce me semble une compensation suffisante; et l'exemple le prouve surabondamment: les Etats-Unis ont prospéré en protégeant leur industrie, et cela, tout en diminuant la dette, contractée par leur guerre civile, de 100 millions par an, sans compter les intérêts.

Nous avons perdu pour le Fisc, en comprenant mal ses intérêts, 750,000 consommateurs, qui font le profit de la République américaine, sans compter l'immigration étrangère, que notre système force à passer en Canada en transit.

Nous faisons, depuis quelques années, de grands efforts pour attirer l'immigration européenne et le succès a été loin d'être en proportion de nos efforts et de nos sacrifices, parce que ces efforts n'ont pas été faits dans des conditions avantageuses. Notre population émigrant faute d'emploi, faute d'industrie, il fallait premièrement encourager notre industrie par une protection efficace et nos efforts auraient été couronnés de succès, le courant d'immigration se serait établi de lui-même, par l'évidence des avantages que nous aurions eu à offrir. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, après le tarif protecteur de 1824, l'immigration qui, en 1823 et les années précédentes, était d'une moyenne de 6,000 âmes par année, atteignait en 1832 le chiffre de 60,000, et a atteint maintenant, grâce à un nouveau tarif protecteur, le chiffre énorme de 400,000 âmes.

Ces quelques raisons ne sont qu'au point de vue du Fisc, que l'on prétend intéressé à ne pas encourager l'industrie nationale; les raisons sont plus spécieuses s'il s'agit de traiter du tarif, non pas au point de vue égoïste du Fisc, mais au point de vue plus général de l'intérêt des producteurs et des consommateurs: c'est alors l'éternelle question de la protection et du libre-échange.

Le libre-échange avec les pays de l'Europe me paraît une chose si évidemment contraire à nos intérêts, que je ne crois vraiment pas qu'il put avoir un partisan sérieux, sans l'intérêt excessif que quelques-uns portent à la métropole, ou l'influence d'idées formées en Angleterre. Vouloir nous appliquer le libre-échange, parce que, avantageux à l'Angleterre, il doit l'être également ici, c'est ne pas tenir compte d'une foule de circonstances qui renversent complètement la question.

La grande raison du libre-échange est le bon marché des produits, qu'il fait naître en permettant la concurrence étrangère; cette raison est grave certainement, mais elle n'est pas déterminante, et il m'est permis de croire que l'école libre-échangiste de Manchester n'eût jamais existé, si on eut reconnu que le libre-échange avait pour effet, en produisant le bon marché, d'anéantir l'industrie anglaise; mais ici on paraît préférer se passer d'industrie et payer bon marché, comme si l'appréciation du prix d'un objet n'était pas en rapport de la quantité de travail qu'il faut vendre pour se le procurer et de la facilité de vendre son travail etc., etc.

Le libre-échange ne pouvait manquer d'être profitable à l'Angleterre dans les conditions où elle se trouvait, c'est même à mon avis l'acte le plus profond de sa politique. L'industrie anglaise avait atteint un haut degré de prospérité qui laissait loin derrière elle ses rivales du Continent; la main-d'œuvre était à très bon marché; l'Angleterre importait beaucoup de matière première pour la fabrication; le libre-échange, en diminuant les droits sur cette matière première, causait une diminution du prix des produits fabriqués, tout en laissant pour le moins autant de profits au fabricant, ce qui permettait à l'Angleterre de défier toute concurrence, et de placer ses produits dans tous les pays où une trop faible protection lui permettait de se glisser: de là de nouveaux progrès dans l'industrie anglaise; l'augmentation de la matière première importée désintéressait le Fisc qui y trouvait une compensation.

Pour l'ouvrier, la diminution des droits sur les objets de consommation, lui permettait d'acheter à meilleur marché, sans voir pour cela son salaire diminué, puisque le développement de l'industrie faisait augmenter la demande de main-d'œuvre. Le prix des produits diminuant, sans diminution de salaire et plutôt avec augmentation, l'ouvrier consommait plus, ce qui désintéressait encore le Fisc, puisque l'importation des produits de consommation augmentait.

Restait la classe agricole, c'est là que le libre-échange paraissait devoir subir son échec; l'introduction libre des blés, devait et en a de fait diminué le prix; le fermier anglais s'est vu réduit à modifier son système de culture; au lieu de blé, il a concentré son attention sur l'élevage du bétail; l'augmentation du bétail a produit une augmentation correspondante dans les engrais, qui ont permis d'améliorer davantage le sol et a provoqué en outre une augmentation de prairies artificielles; comme l'herbe épuise peu la terre, puisqu'elle prend une partie de sa nourriture de l'atmosphère par ses feuilles, ce qui n'a pas lieu pour les céréales, du moins lorsque le grain—l'épi—est en formation, il en est résulté que les prairies ont ajouté au sol plus qu'elles ne lui ont pris, de là une grande amélioration dans la richesse du sol, augmentation telle, que l'Angleterre produit plus de blé avec moitié moins d'espace, le rendement moyen du blé, qui était de 13 minots par acre vers 1840, s'élevant aujourd'hui à 28. C'est ainsi que par ce chemin détourné qui ne conduit aux céréales qu'après avoir passé par d'autres cultures, il s'est trouvé que le chemin indirect fut le meilleur.

Le résultat du libre-échange en Angleterre, pour la classe agricole, a donc été de ne produire aucune diminution dans le rendement total des céréales, malgré que l'espace y consacré fut moitié moindre. Cette diminution d'espace consacré aux céréales, a permis de tripler la quantité du bétail, tout en doublant sa valeur réelle par de meilleurs soins; de sorte que l'on peut dire que le libre-échange a triplé ou quadruplé les revenus du fermier anglais, amélioré le sort de l'ouvrier, et grandement stimulé l'industrie et le commerce.

A tous les points de vue le libre-échange a été très-avantageux à l'Angleterre; mais vouloir conclure *a pari* pour nous, serait bien peu se rendre compte de notre situation économique. Le haut prix de la main-d'œuvre en ce pays, ne nous permettrait pas, même avec la protection, de faire concurrencer les produits de notre industrie sur les marchés étrangers, si cette industrie existait; sans protection elle ne peut même naître; parce que nous ne pourrions même pas rivaliser avec l'industrie étrangère sur notre propre marché. Ce que nous pouvons espérer de la protection, c'est de nous donner la jouissance de notre marché, en compensant le bas prix de revient de l'industrie étrangère par des tarifs élevés.

Protégeons-nous, afin de pouvoir manufacturer pour nous-mêmes, pour notre propre marché. Nous ne pouvons avoir la prétention quant à présent, de manufacturer pour l'étranger, hormis peut-être les Etats-Unis.

Le libre-échange n'a aucune raison d'être, là où l'industrie n'est pas encore établie, et le prix de la main-d'œuvre élevé. Faisons en sorte d'abord que la population ouvrière, le cultivateur et ses enfants, puissent gagner de l'argent à proximité et sans interruption, nous songerons ensuite à leur faire payer le moins cher possible les objets qui leur sont nécessaires. A quoi leur servira de payer bon marché ce dont ils ont besoin, s'ils ne peuvent rien gagner pour le payer, ou si pour cela ils sont obligés de s'expatrier: à ce compte ces objets seraient plus chers; l'appréciation du prix de tout objet est relative au prix du travail, etc., etc.; si l'ouvrier en travaillant à meilleur marché, mais ayant continuellement de l'ouvrage payait moins cher, la différence serait moins sensible, mais le grand inconvénient est que le défaut d'industrie que nous donnerait la protection, prive l'ouvrier de gagner de l'argent sans interruption.

Dira-t-on en faveur du libre-échange qu'il est aussi favorable à notre industrie: ceci me paraîtrait étrange; il me paraîtrait étrange en effet, que notre industrie pût naître, prospérer et lutter, avec d'autres pays où ces objets peuvent être livrés à plus bas prix.

Notre politique, à mon avis, devrait être: protection pour tout objet manufacturé dont nous avons la matière première; exemption de droits, ou droits purement fiscaux, sur toute matière première étrangère qui pourrait être manufacturée avec avantage dans ce pays, et impôts bas pour tout objet importé devant être consommé sans être manufacturé, se conformant cependant aux besoins du Fisc sur ces derniers objets.

Loin de diminuer les revenus de la Puissance, je crois qu'une semblable politique les augmenterait, sinon de suite, du moins plus tard; ce serait un prêt à gros intérêts.

L'effet immédiat de la protection ne serait pas de créer de suite des manufactures en grand nombre pour ces objets protégés, mais graduellement. Pendant ce temps, nous serions encore obligés de nous pourvoir à l'étranger, quoique en moindre quantité, l'augmentation des droits compenserait la diminution de l'importation. Il viendrait un temps sans doute, où la trop grande diminution d'importation, ne permettrait plus à l'élevation des droits de compenser cette trop grande diminution d'importation, mais alors nous aurions des manufactures, notre pays aurait progressé, et d'autres moyens se présenteraient, pour faire face à nos dépenses et compenser cette perte du revenu. Rendons d'abord le pays prospère par l'industrie et la protection, et la question des revenus se résoudra facilement.

Il est nécessaire pour la prospérité d'un pays que tous les emplois, occupations, industries, soient entremêlées pour satisfaire à tous les besoins pour fournir des acheteurs et des vendeurs, des producteurs et des consommateurs; que la classe industrielle soit mêlée à la classe agricole dans une proportion assez considérable, et tout pays qui n'est pas exactement dans cette situation, ne se trouve pas dans les meilleures conditions de progrès; mais le désavantage est plus sensible pour les pays exclusivement agricoles, que pour les pays exclusivement manufacturiers; car pour qu'un pays soit manufacturier, cela suppose nécessairement des débouchés, un marché pour ses produits, autrement l'industrie n'existerait pas; d'ailleurs un pays ne peut être uniquement manufacturier, lors même que le sol n'est pas de grande fertilité il peut toujours être cultivé, amélioré.

Il n'en est pas ainsi de l'agriculture, car un pays peut être exclusivement agricole. Les Etats de l'Ouest sont exclusivement agricoles, mais les inconvénients sont moins grands parce qu'une autre partie du pays est manufacturière, et l'industrie existant dans le même pays quoique à un autre endroit, l'échange devient assez facile. Cependant, l'inconvénient d'un pays uniquement agricole existe même pour les Etats de l'Ouest, que cette position oblige à ne cultiver que certains produits d'un transport facile; et comme les produits qui peuvent se transporter le mieux et à moins de frais sont les céréales, c'est-à-dire les plantes les plus épuisantes, il s'ensuit, que cet échange est ruineux pour les Etats de l'Ouest, et le serait bien davantage, si le sol ne possédait pas cette fertilité sans égale qu'il possède.

Que de cultures moins épuisantes et plus rémunératrices ne pourraient-elles pas être faites avec beaucoup plus d'avantages, si l'Ouest, au lieu d'être exclusivement agricole était en même temps un pays manufacturier? Mais cet état est une nécessité pour l'Ouest, une nécessité incontrôlable, qu'il lui faut subir, et qu'il ne subit que parce qu'il ne peut y remédier, parce qu'il ne peut remédier à l'absence de pouvoirs d'eau et à l'absence de bois. Ces vastes plaines ne fournissant que des rivières larges, peu profondes et lentes dans leur cours, sont impropres comme pouvoirs d'eau. Mais il n'en est pas ainsi de nous, nos pouvoirs d'eau sont les plus beaux du monde, nous avons en même temps le bois pour leur suppléer au besoin, nous avons des communications naturelles des plus faciles, nous avons en même temps un beau pays agricole, des minéraux de toute espèce, et avec tout cela nous restons bien en arrière de pays beaucoup moins favorisés que nous. Nous semblons nous rapprocher des colonies espagnoles, comme si notre climat nous énervait, comme si le sang qui coule dans nos veines n'était pas le sang français et anglo-saxon. Cependant, ceci n'est qu'apparent, car l'aptitude et le goût des affaires, l'esprit d'entreprises ne nous font pas défaut, ce qui nous a manqué c'est une politique conforme à nos intérêts, c'est une politique protectionniste.

En Canada, avec notre population dont les sept-huitièmes sont cultivateurs, où sont les consommateurs de ces produits agricoles, le huitième de la population qui appartient à l'industrie, au commerce, ne peut consommer qu'une faible partie de cette production, le marché des Etats-Unis nous est fermé, ou est très-précaire. Celui de l'Angleterre, vu la distance, ne peut nous convenir que pour peu de produits, et encore, que pour certains produits épuisants et peu rémunérateurs, et c'est avec cela en partie qu'il nous faut payer d'immenses importations pour satisfaire un luxe peu en rapport avec notre état de prospérité. Dans de semblables conditions, il est impossible que la production agricole puisse être aussi considérable qu'elle le serait si elle était stimulée par la consommation; il devient moins facile d'adopter un système de culture qui améliore le sol, ou lui conserve sa fertilité, il est impossible que l'agriculture, le commerce des campagnes et le commerce général, soient dans un état florissant, il ne peut rester en progrès que certains commerces spéciaux, tel que le commerce de bois, le commerce de gros, et peut-être aussi quelques petites industries particulières au pays, lesquels, cependant, auraient beaucoup à gagner dans le développement de l'industrie.

Il ne pourra y avoir de prospérité générale, sans une classe plus nombreuse de consommateurs, assez grande pour consommer tous les produits du cultivateur; la classe de consommateurs de produits manufacturés existe, plutôt que celle des produits de la ferme. Si le cultivateur ne trouve point de consommateurs pour ses produits, il produira moins, il négligera sa culture. L'Angleterre, avec une classe de consommateurs six ou sept fois supérieure, proportion gardée, trouve le moyen, en très-grande partie, de subvenir à cette consommation, le cultivateur est en quelque sorte forcé de produire. Qu'on se fasse une idée de ce que l'industrie a pu faire pour l'agriculture en Angleterre, par le fait qu'elle permet au simple fermier, de payer une taxe qui revient à \$5 par arpent, outre la rente du propriétaire qui est de cinq à dix fois plus élevée; un cultivateur canadien possédant 100 arpents de terre, aurait donc à payer \$500 pour s'acquitter d'une taxe semblable, la taxe doublerait le profit total d'un grand nombre de cultivateurs, on pourrait donc dire que l'industrie décuple la valeur du sol.

Il y a en Canada trop de travail employé dans l'agriculture pour ce qu'il y en a dans l'industrie. Pour que la production soit profitable, il faut que la consommation lui soit proportionnée. Dans un pays exclusivement agricole, la production pourra être abondante si le sol est fertile, mais elle se ralentira inévitablement, s'il n'y a pas d'industrie, parce qu'il manquera des consommateurs, des acheteurs. Le peu de produits qui pourront être transportés sur les marchés éloignés, ne pourront l'être d'une manière profitable, parce qu'il faudra déduire sur les profits, le prix du transport; et beaucoup de produits plus volumineux—bulky—qui pourraient être produits et vendus avec avantage sur un marché à proximité, ne pourront être cultivés au grand détriment du cultivateur.

La meilleure combinaison pour la prospérité générale, c'est de placer la manufacture à côté du cultivateur. Si la protection donne des manufactures, il est de légère importance pour le cultivateur de payer quelque peu plus cher pour les objets fabriqués dont il a besoin, s'il peut les payer avec moins de produits ou de travail.

Plus l'industrie sera rapprochée du cultivateur, plus il en profitera pour vendre avec avantage ses végétaux, ses fruits, etc.; il cultivera mieux sa terre, l'épuisera moins et réalisera des profits beaucoup plus grands, que lorsqu'il dépendait d'un marché éloigné, ou qu'il n'en avait pas du tout; il réalisera avec de tels marchés, cinq ou dix fois plus, sur un acre de terre cultivé en fruits ou en végétaux, qu'à présent, sur dix acres en grains.

De plus, celui qui aura du travail à vendre, le vendra d'autant plus cher, qu'on en aura plus besoin, et les manufactures ayant besoin de main-d'œuvre, élèveront le prix du travail. De même, le cultivateur vendra ses produits d'autant plus cher, qu'ils seront plus en demande et les manufactures ayant pour effet d'appeler l'immigration, et une partie de la main-d'œuvre dont le cultivateur peut disposer par ses enfants, le surcroît dans la demande des produits de la ferme, en élèvera le prix. Cela est tellement le cas, que le salaire a haussé en Canada depuis

quelques années, non que le travail valait plus que par le passé à celui qui l'employait, mais uniquement parce que l'émigration aux États-Unis a fait augmenter la demande du travail d'une manière disproportionnée avec l'offre.

Nous avons quelques manufactures pour les ustensiles de ferme ; tels que faucheuses, rateaux, etc. Si ces industries ont pu s'établir, c'est que le prix de transport de ces articles volumineux est équivalent à un droit protecteur, et c'est pour cette raison que nous n'avons pas à craindre la concurrence étrangère pour ces industries ; ceci prouve combien efficace serait un droit protecteur pour d'autres objets d'un transport plus facile, un droit protecteur équivalant aussi aux frais de transport d'un article volumineux.

Protégeons notre industrie à un degré de protection qui puisse stimuler les capitaux craintifs par l'espérance de bons placements, c'est le premier pas qui coûte, et sans un gain évident, personne ne fera ce premier pas. En établissant une nouvelle industrie, il y a aussi à vaincre les habitudes du commerce. Pour le détourner de ses voies habituelles, de sa routine, il faut quelquefois se heurter contre de sérieux obstacles, compter sur le défaut d'expérience, sur l'attrait de la mode, le prestige du *far fetched*, et du *dear bought*, l'instabilité dans les tarifs, sur des inconvénients inattendus de toutes sortes. Tant que l'expérience n'a pas été tentée, il reste des doutes dans l'esprit sur le succès de l'entreprise, c'est pourquoi il faudra toujours des avantages rendus évidents pour faire tenter l'épreuve.

Cela est tellement le cas, que quelques industries pourraient s'établir avantageusement avec le tarif actuel, mais nous achetons à l'étranger par habitude, par défaut de considération, ou parce que l'établissement d'une nouvelle industrie est souvent ruineuse au début, pour cette raison qu'il est difficile de détourner le commerce de son cours habituel. C'est pourquoi il faut au départ une protection amplement suffisante, qui laisse peu de doutes à l'industriel sur les avantages que telle industrie pourra donner. Ne craignons pas de donner trop d'avantages, faire l'industrie trop rémunératrice, laissons une large marge aux profits, ce sera le moyen de créer plus vite l'industrie et par là la prospérité du pays.

(A continuer)

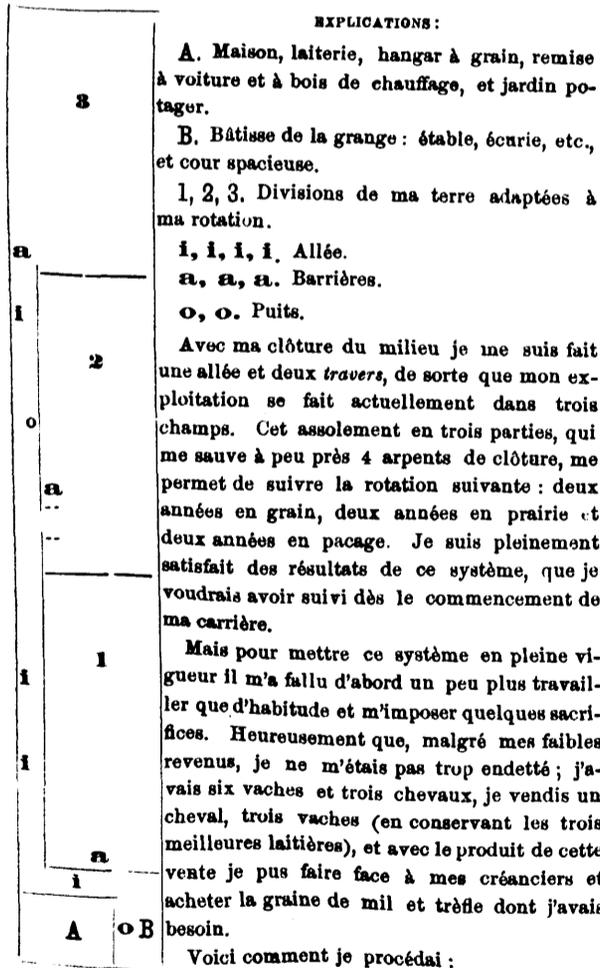
ED. RICHARD.

AGRICULTURE.

CAUSERIES.

(Suite.)

Le plan suivant, continua Thomas, représente la division actuelle de ma terre :



EXPLICATIONS :

A. Maison, laiterie, hangar à grain, remise à voiture et à bois de chauffage, et jardin potager.

B. Bâtisse de la grange : étable, écurie, etc., et cour spacieuse.

1, 2, 3. Divisions de ma terre adaptées à ma rotation.

i, i, i, i. Allée.

a, a, a. Barrières.

o, o. Puits.

Avec ma clôture du milieu je me suis fait une allée et deux *travers*, de sorte que mon exploitation se fait actuellement dans trois champs. Cet assolement en trois parties, qui me sauve à peu près 4 arpents de clôture, me permet de suivre la rotation suivante : deux années en grain, deux années en prairie et deux années en pacage. Je suis pleinement satisfait des résultats de ce système, que je voudrais avoir suivi dès le commencement de ma carrière.

Mais pour mettre ce système en pleine vigueur il m'a fallu d'abord un peu plus travailler que d'habitude et m'imposer quelques sacrifices. Heureusement que, malgré mes faibles revenus, je ne m'étais pas trop endetté ; j'avais six vaches et trois chevaux, je vendis un cheval, trois vaches (en conservant les trois meilleures laitières), et avec le produit de cette vente je pus faire face à mes créanciers et acheter la graine de mil et trèfle dont j'avais besoin.

Voici comment je procédai :

PREMIÈRE ANNÉE : Le champ no. 3, comprenant mes meilleures pièces de terres, fut semé en grain avec graine de mil et trèfle. Tout le champ (comprenant à peu près 19 arpents en superficie) avait été labouré l'automne précédent et mes fossés et rigoles avaient été bien nettoyés, de sorte que je pus commencer à bonne heure et la graine prit racine comme il faut. Le champ no 2 et le champ no. 1 furent laissés en pacage et séparés, par un *travers*, du champ no. 3.

SECONDE ANNÉE : Le champ no. 1 fut encore laissé en pacage ; le champ no. 2 fut semé en grain sans graine de mil ni de trèfle, et le champ no. 3 laissé en prairie. Le temps des semailles passé, je construisis une allée le long de la clôture moyenne ; sans avoir besoin de l'allée pour cette année-là, j'aimais à faire ce travail d'avance afin de ne pas être trop surchargé d'occupations l'année suivante.

TROISIÈME ANNÉE : Le champ no. 1 fut encore laissé en pacage, le champ no. 2 fut semé en grain avec graine de mil et trèfle, et le champ no. 3 fut encore en prairie. Je séparai, par un *travers*, le champ no. 1 du champ no. 2, et je creusai un puits vers le milieu du champ no. 2 dans l'allée, tel qu'indiqué sur le plan.

QUATRIÈME ANNÉE : Le champ no. 1 fut semé en grain sans graine de mil ni de trèfle, le champ no. 2 fut laissé en prairie, et le champ no. 3, après avoir été deux ans en prairie, fut mis en pacage. Mon système de rotation se trouvait alors en pleine vigueur.

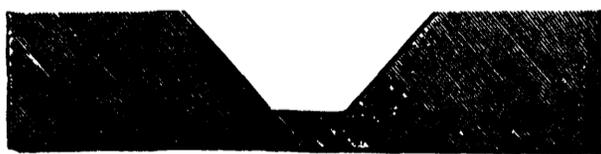
Pour résumer, veuillez me permettre de tracer le tableau suivant qui indique la succession des diverses cultures dans chacun des trois champs durant les sept premières années qui ont suivi l'adoption du système de rotation :

TABEAU.

ANNÉES.	CHAMP NO. 1.	CHAMP NO. 2.	CHAMP NO. 3.
1e année.	Pacage.	Pacage.	Orge et avoine avec graine de mil et trèfle.
2e année.	Pacage.	Blé et pois.	Prairie.
3e année.	Pacage.	Orge et avoine avec graine de mil et trèfle.	Prairie.
4e année.	Gaudriole et blé.	Prairie.	Pacage.
5e année.	Orge et avoine avec graine de mil et trèfle.	Prairie.	Pacage.
6e année.	Prairie.	Pacage.	Gaudriole et blé.
7e année.	Prairie.	Pacage.	Orge et avoine avec graine de mil et trèfle.

Comme vous pouvez le remarquer, le champ no. 1 fut laissé en pacage pendant trois années consécutives afin de régulariser au plus tôt ma rotation. La troisième année, malgré que mon troupeau fut réduit à un nombre assez limité, le capitaine me fit cependant prévoir que je n'aurais pas d'herbe en quantité suffisante et me conseilla d'ensemencer un morceau d'un arpent et demi du terrain A en grain destiné à être mangé en vert. Ce morceau avait souvent été couvert d'engrais pour jardinage ; de bonne heure le printemps j'en labourai le tiers, c'est-à-dire un demi-arpent, et j'y ensemencai un mélange de sarrasin et de blé-d'inde semé à la volée ; quelques jours plus tard j'ensemencai pareillement l'autre tiers, et la même chose fut faite pour le dernier tiers. Quand l'herbe commença à manquer dans le champ no. 1, je donnai de ce fourrage vert, soir et matin, à mes vaches laitières ; ceci me permit de les nourrir abondamment jusqu'à ce que le foin fut enlevé du champ no. 3 et que le regain y fut poussé, car alors j'y mis paître mes vaches et mes chevaux, ne laissant que les moutons dans le champ no. 1.

Une chose qui attira la plus grande attention de ma part, ce fut l'égouttement de mes champs. Dès la première année de ce que j'appelle *ma conversion*, je commençai à égoutter le champ no. 3 suivant les conseils mille fois répétés du capitaine B. D'abord au lieu de creuser mes fossés comme à l'ordinaire, je leur donnai 7 pieds d'ouverture, 3½ pieds de profondeur et 1½ pied de largeur au fonds, de manière à leur faire présenter la forme suivante :



Je trouve que cette forme, tel que me l'avait prédit mon ami, empêche la terre d'ébouler et sauve par conséquent beaucoup de travaux de curage.

Mes rigoles, surtout quand j'étais pour ensemencer de la graine de foin, étaient bien débouées et creusées à l'automne, et des saignées étaient pratiquées vis-à-vis chaque raie qui menaçait de retenir l'eau tant soit peu.

Il ne faut pas que j'oublie de dire que la terre extraite des fossés, au lieu d'être jetée sur les levées, était transportée vers le milieu du champ.

Le puits que j'ai creusé la troisième année dans l'allée, vis-à-vis le milieu du champ No. 2, est muni d'auges que j'ai soin d'emplir chaque matin. J'aurais pu m'exempter de creuser ce second puits, attendu que mon allée peut faire communiquer les animaux à celui de la grange quel que soit le champ qui soit en pacage ; mais je considère que, dans les grandes chaleurs surtout, il est préférable de ne pas trop faire marcher les vaches à lait, et d'ailleurs, comme dit le capitaine, un bon cultivateur doit une visite tous les jours à ses champs. Quelquefois les animaux peuvent faire brèche dans une clôture, des accidents, des maladies peuvent leur survenir ; et c'est le plus souvent eu

parcourant son domaine qu'on est porté à la réflexion et à concevoir de nouvelles idées d'améliorations.

Tout près de ce puits j'érige, chaque printemps, une espèce de remise formée de poteaux mis en terre et surmontés de branches et d'arbustes ; cet abri sert à protéger mes animaux contre les ardeurs du soleil et j'ai intention, dans la suite, de le remplacer par une rangée d'arbres plantée sur un côté de mon allée.

Enfin, tout en sentant que le capitaine peut avoir raison de me répéter que j'ai encore beaucoup à améliorer dans les détails et même dans l'ensemble de mon exploitation, je suis cependant satisfait, comme je l'ai dit, des résultats obtenus jusqu'ici. Je ne cultive en grain que 19 arpents par année et j'ai des récoltes doubles de celles que j'obtenais en en cultivant 29 arpents. Mon champ de foin me donne actuellement en moyenne 3,800 bottes par année. Mon troupeau de vaches qui de trois a été augmenté à sept, me donne en moyenne \$20 valant de beurre par vache, sans compter l'engrais de deux cochons.

—Sans doute, Thomas, fit le capitaine en souriant, si vous voulez seulement vous appliquer à conserver et utiliser le fumier de vos animaux, vous seriez un cultivateur assez parfait.

—J'avoue, reprit Thomas, en s'adressant à moi de nouveau, que mon ami Léon, fut plus docile que moi aux leçons du capitaine en ce qui a rapport à l'économie du fumier ; aussi je ne doute pas qu'une visite faite à ses bâtiments ne vous intéresse grandement. Comme il est certain que l'état des chemins vous empêchera de partir d'ici demain, je demanderai à Léon de nous permettre cette visite dans le cours de la journée.

—J'y consens volontiers, dit Léon.—Bien ! dit le capitaine, demain avant-midi, nous nous réunirons chez Léon pour visiter ses bâtiments, et demain soir nous ferons encore une veillée agricole ici : je vous y invite tous, mes amis.

On se dit au revoir, et, après avoir pris congé de mon hôte et de sa famille, j'allai dans un bon lit me reposer des fatigues du voyage.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer.)

WALTER SCOTT

À ABBOTSFORD.

(Suite.)

Le château d'Abbotsford, avec ses fières tourelles—ses vastes cours ornées, ses curieuses galeries de peintures—sa salle à manger, assez vaste pour admettre un baron des anciens temps, et sa retenue entière—sa riche bibliothèque,—était comme on vient de le voir, non seulement, un centre d'attraction, une pri cière hôtellerie pour les *grands*,—princes, ducs, marquis ; c'était encore un lieu de pèlerinage vénéré au loin par les hommes de lettres—qu'ils fussent millionnaires comme Rogers—ou pauvres et roturiers dans leurs habitudes, comme James Hogg, surnommé, à cause de ses poésies pastorales *l'Ettrick Shepherd*.—Tous étaient bienvenus, que leur patrie fusse les "pics coiffés de nuage" de Morven—les "rives fleuries de la Seine, chantées par Madame Deshoulières—les prés verdoyants de la Germanie chers à Goëthe—ou les forêts d'Amérique célébrées par Fenimore Cooper et Washington Irving.

On a vu le barde d'Abbotsford décliner respectueusement le titre de "Poète Lauréat" que le roi George IV lui fit offrir, avec la pension annuelle de £300 y attachée "en faveur, comme il le dit, de ses confrères au Parnasse moins favorisés que lui, du côté de la fortune." Plut au ciel que son noble cœur, s'en fut tenu là. Non seulement sa bourse fut réitérément ouverte au génie malheureux, ce qui était bien ; mais ce qui n'était ni bien, ni sage, ce furent les frais ruineux où Scott, par bienveillance, se laissa entraîner, en se chargeant lui-même du coût d'impression des œuvres de plusieurs confrères. Revenons à Abbotsford. Au haut du portique étaient gravées les armes de la famille : en guise d'une des portes de cour on voyait la massive porte de l'ancienne prison d'Edimbourg—le Tolbooth—si célèbre dans son roman *Heart of Mid-Lothian* : à l'intérieur, s'élevait la statue en pierre du célèbre chien Maida, avec l'inscription préparée par Scott ; à l'angle opposé, une fontaine ornée de symboles du même genre. Les bustes des Césars et autres objets apportés de l'étranger, étaient disposés le long d'une galerie côtoyée par un chemin couvert. Voilà pour la cour, voyons l'intérieur du château. Le portique copié sur celui de l'ancien palais de Linlithgow, était orné de ramures de cerfs. Le vestibule à l'intérieur, un véritable musée d'antiquités : les panneaux des cloisons, étaient ceux enlevés à l'ancienne église de Dumferline et la chaire où avait prêché le réformateur John Knox, sciée en deux, servait de chiffonnier entre les trumeaux des fenêtres. Les murs entiers de ce vestibule étaient garnis d'armures—de trophées d'armes ; on y rencontrait aussi le bois d'un orignal d'Amérique—probablement un don de son frère Thomas, pale-maitre en 1817, du 70me Régiment stationné à Kingston. A votre gauche près de la porte, étaient deux cuirasses, deux étendards et des aigles, obtenus par Scott sur le champ de bataille de Waterloo, qu'il visita quelques semaines après ce mémorable combat. Au côté opposé brillaient deux armures complètes, l'une italienne, l'autre anglaise de l'ère de Henry V. Près de cette dernière, il y avait un énorme sabre à deux tranchants, long presque de six pieds, une relique du champ de bataille de Bosworth. En face de la porte, était l'âtre de cheminée, en pierre ; il était modelé sur une arche de l'abbaye de Melrose : la grille, était celle de l'archevêque Sharpe, mis à mort par les Covenanters ; et auprès, œuvre romaine, une massive chaudière de camp. Les écussons des ancêtres de la famille de Scott brillaient aux arches pointues : à l'endroit où il y avait des vides, se lisait la devise : *nox alta v'lat*. Les chiffres de ses meilleurs amis—Erskine, Morritt, Rose, s'enlachaient au tour du cintre d'une des portes et sur la corniche étaient blazonnées les armes des vieux chefs de Clans, en Ecosse, avec de patriotiques inscriptions ; *Scots Palace* avait fourni les chaises ; la cotte de mailles de Cromwell pendait aux murs. Une table près d'une fenêtre où les visiteurs inscrivaient leurs noms, avait pour tapis la dépouille d'un énorme lion fauve ; elle lui venait de l'Afrique méridionale—un don de son ami Thomas Pringle. Un des lambris avait été copié sur celui de l'abbaye de Melrose.

Disons un mot de la bibliothèque—noble salle aux plafonds en beau cèdre, avec lustres suspendus artistement ciselés, d'après des dessins des abbayes de Rosslyn ou de Melrose. On y voyait trois bustes—celui de Sir Walter, par Sir Francis Chantrey—celui de Wordsworth—celui de Shakespeare: aussi, un tableau représentant le fils aîné de Scott, avec son costume de hussard: aussi, une lampe suspendue, provenant des ruines d'Herculanum. Il y avait de plus deux chaises italiennes en bois: elles avaient appartenu à un cardinal; les autres sièges étaient en ébène: elles lui avaient été présentées avec un riche secrétaire en ébène par son souverain George IV.

Sur une table de porphyre, reposait une grande urne, en argent, contenant des os trouvés au Pirée, en Grèce; l'inscription faisait connaître que c'était un présent de Lord Byron.

Mille autres souvenirs d'amitié frappaient la vue: une superbe collection des classiques latins, présentée par J. Ballantyne; des volumes de grands prix, par le roi George IV; des copies d'ouvrages offerts en don par les auteurs, sans nombre.

Les rayons de la bibliothèque contenaient à peu près 20,000 volumes—des MSS. de prix sur les insurrections de 1715 et de 1745, en Ecosse.

Le portrait de Lady Scott—celui de Sir Walter avec ses deux chiens, par Raeburn—celui de Miss Ann Scott, ornaient le salon de réception: ainsi qu'une précieuse table de forme antique, surmontée d'un vase de marbre transparent frangé d'or—un don de l'auteur de Child Harold et la table d'ébène déjà mentionnée, un souvenir de George IV.

La chambre des armes était fort curieuse à voir, il faudrait un volume pour tout décrire; c'était là surtout que la main qui avait tracé Waverley avait laissé sa marque. Notons en passant quelques objets. Voici une antique serrure en bois qui a appartenu à la prison de Selkirk; voilà une petite boîte qui jadis fut la propriété de la belle et infortunée Marie Stuart: un petit coffre-fort trouvé au palais de Holyrood; une carabine que l'ami de Scott, Sir Humphrey Davy avait possédée. A côté, se remarque la bourse de Rob Roy et son fusil—fort long—portant les initiales R. M. C. (Robert Macgregor Campbell.) Dans un coin est le magnifique sabre à fourreau d'argent que les citoyens d'Edimbourg présentèrent à Sir Walter, comme marque de reconnaissance pour les services qu'il avait rendus à la ville. Lors de la visite du roi de la Grande Bretagne, George IV en 1823: aussi le sabre de Charles I, lequel plus tard passa au marquis de Montrose.—Dans ce voisinage se trouve un faisceau de claymores et plusieurs grands sabres allemands, employés aux exécutions en ce pays, qu'il s'était procurés des exécuteurs des hautes-œuvres, de l'Allemagne. Il y avait aussi la flasque du roi Jacques I; les vis et autres instruments de torture que les Covenanters employaient, dans leurs persécutions religieuses; la couronne de fer du martyr Wishart; les pistolets de Napoléon I, trouvés dans son carrosse à Waterloo; les pistolets de Claverhouse, tout en acier, incrustés d'argent selon la mode d'alors; deux fortes clefs de la geôle d'Edimbourg, trouvées après l'incendie des portes, quand la populace exécuta le capitaine Porteous.

La salle à manger contenait une singulière peinture de la tête de l'infortunée reine d'Ecosse, Marie Stuart, après la décollation. Sir Walter en faisait beaucoup de cas, l'artiste se nommait Amias Cawood; il avait su prêter à cette tête sanglante une beauté encore plus grande, que celle que l'histoire accorde à la victime d'Elisabeth d'Angleterre. Il y avait aussi en cet appartement d'anciennes toiles représentant la belle Nell Gwynn, Lord Essex, les poètes Thomson, Dryden, Prior, Gay; Cromwell comme jeune homme; le duc de Monmouth; Charles XII de Suède; Walter Raleigh; Henriette d'Angleterre, épouse de Charles I; Ann Hyde, épouse de Jacques II; Hogarth; Lucy Walters, une des maîtresses de Charles II, mère du duc de Monmouth, etc., etc. Ce serait à n'en plus finir, qui entreprendrait de décrire tout ce que renfermait le féerique château. Il n'est donc pas étonnant si les lettrés et les curieux accouraient, pour errer en si délicieux Eden, ce temple de bon goût, de l'hospitalité; ce pittoresque musée; mais il y avait encore une bien plus grande merveille à contempler, la noble présence du grand magicien lui-même dont la baguette avait tiré du chaos ce féerique spectacle. Cette ronde incessante de visiteurs auxquels Scott donnait non-seulement ses matinées, mais encore ses veillées, n'avait-elle pas ses dangers pour sa bourse et pour ses travaux littéraires? Lockart le laisse clairement entrevoir: «Jamais, le patriarche de Ferney, à l'apogée de sa gloire, n'eut à subir autant d'interruptions; encore, il est constaté que Voltaire n'hébergeait que rarement ceux qui le venaient voir et rarement même leur accorda-t-il le privilège de dîner avec lui.» Si la vie intime de Scott nous est si connue, il ne faut pas s'en étonner. Comme le Dr Johnston, Scott trouva un incomparable biographe; Lockart, sans avoir le pinceau exquis de Boswell, le biographe de Johnston, était une des lumières littéraires d'Edimbourg. Les *Noctes ambrosianæ* de Wilson, lui doivent quelques-unes de leurs scènes les plus attrayantes, et *Blackwood's Magazine* fondé en 1817, contient de remarquables écrits, par Lockart.

Tout en admettant l'exactitude du mot de Buffon «Le style, c'est l'homme», par rapport à Scott, le lecteur ne connaît qu'à demi le grand romancier, s'il n'a parcouru les pages où Lockart le fait revivre. C'est là qu'on saisit sur le fait cette singulière individualité dans son éternelle jeunesse.

J. M. LeMOINE.

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

Le bruit court que M. Rhéaume est sur le point de donner sa démission de député de Québec-Est à la Chambre locale et que l'élection aura lieu très prochainement. On parle déjà de plusieurs candidats.

Dix pétitions ont été présentées à la législature d'Ontario, demandant de prohiber la fabrication de boissons alcooliques.

Son Excellence le Gouverneur-Général a tenu un lever lundi, le 13, au St. Lawrence Hall, Montréal. Plus de 800 visiteurs se sont présentés y compris les officiers de la Milice et l'élite de la société.

L'épouse de M. Edouard Malair, de St. Bonaventure d'Up-ton, revenait dimanche dernier de chez son père, qu'elle était allée visiter; elle avait enveloppé avec un chapeau son enfant, une petite fille de deux mois, et elle la portait dans ses bras, sans se douter le moins du monde du malheur qui devait lui arriver. Une fois arrivée chez elle, elle s'aperçut que l'enfant était asphyxié.

Le *Moniteur Acadia*, du Nouveau-Brunswick, dit que le gou-

verneur Wilmott, du Nouveau-Brunswick, le même qui a suggéré, paraît-il, la loi des écoles défendant de parler de Dieu dans les maisons où va s'instruire la jeunesse, a composé des hymnes pour Noël. La même feuille nous apprend que les troubles et les persécutions les plus odieuses continuent contre les malheureux catholiques de cette province.

L'empereur de Chine va faire une tournée dans l'intérieur de son empire. On dit ce monarque très irrité contre les étrangers, et son irritation aurait pour cause le fait suivant: Le jour des noces impériales, un étranger résidant de Pékin, fit don à l'empereur de deux énormes chandeliers rouges. Intrigué par ce singulier cadeau, l'empereur ordonna l'ouverture des chandeliers, et elles furent trouvées pleines de poudre et de balles. Telle est l'histoire accréditée, mais le correspondant du *Daily News* la déclare absurde et dépourvue de fondement.

Au quatrième siècle, le sophiste Libanius, que les victoires de Julien l'apostat aveuglait, lançait aux enfants de l'Eglise, alors saignée aux quatre membres, cette insolente apostrophe: —«Que fait donc en ce moment le fils du charpentier Jésus-Christ?»

—«Le fabricant de toutes choses que, par dérision, tu appelles le fils du charpentier, fabrique un cercueil.» lui répondit un grammairien.

On sait ce qui arriva: Julien l'apostat mourut en s'arrachant les entrailles et ses dernières paroles furent: «Tu as vaincu, Galiléen.»

MORT TRAGIQUE D'UN ARTISTE.—Le *Courrier des Etats-Unis* annonce la mort d'un artiste qui a laissé de bons souvenirs dans le Bas-Canada. Il s'agit de M. Moreau. Il jouait avec son aimable femme dans une pièce intitulée «*Les jurons de Codillac*», tout à coup il chancelle et s'affaisse: il venait d'être frappé d'un coup d'apoplexie. Le rideau se baisse au milieu d'un émoi général. Quant à l'infortunée Made. Moreau on peut juger de sa terreur et de sa désolation; le lendemain son mari expirait sans avoir repris connaissance. Cette mort a produit grande émotion à Besançon où M. Moreau tenait avec distinction l'emploi de jeune premier, il avait 35 ans.

Le cabinet fédéral s'occupe activement de l'affaire du contrat pour la construction du Pacifique. On s'attend chaque jour à une solution.

On lit dans le *Nouveau-Monde*:

Les catholiques de Québec se proposent d'invoquer le Rvd. P. Burke, dominicain, à donner une série de lectures dans la vieille capitale. Ils ignorent peut-être que le P. Burke est dangereusement malade à la Nouvelle-Orléans.

M. J. Perreault doit prochainement lancer dans le monde de la publicité un nouveau journal qui aura nom: la *Revue Industrielle*.

M. Médéric Lanctot songe aussi à rentrer dans la presse. Il doit publier une feuille qui s'appellera *L'Ouvrier*.

Il y a un garçon de dix-sept ans près de New-York, qui vient d'hériter de quarante millions de piastres.

57 cas d'homicide, 140 de suicide, 209 d'insolation, 735 morts accidentelles et 202 cadavres trouvés flottant dans le port ou la rivière, tel est le bilan fourni par 1872 à New-York.

Un jeune couple venant de la Nouvelle-Ecosse arrivait à Lowell, la semaine dernière. Pendant que l'épouse attendait à la station la voiture qui devait les transporter tous deux à l'hôtel, l'époux décampait avec \$800 à elle appartenant.

Depuis deux jours, on s'entretient beaucoup à Paris du bruit du mariage de M. Gambetta; l'ex-dictateur de Tours épouserait une jeune fille riche à millions, la fille d'un administrateur de la Compagnie du gaz et la petite fille d'un député qui compte parmi les patriarches du radicalisme. Cette jeune fille n'aurait pas moins de trois cent mille livres de rente et serait destinée à avoir un jour dix-huit millions de fortune. Si ce bruit se confirme, il prouvera qu'il n'est pas inutile quelquefois de se faire l'avocat du radicalisme, surtout quand on peut mettre dans sa corbeille de mariage les chances d'une candidature à la présidence de la république.

Un autre bruit de mariage, dans un autre monde, celui-là. On prétend que M. le duc d'Aumale épouserait la très-jeune veuve d'un jeune duc, tué pendant la guerre à l'armée de la Loire.

REVUE ETRANGERE.

FUNÉRAILLES DE NAPOLÉON.

Les funérailles de l'ex-Empereur de France ont eu lieu le 14 à Chiselhurst.

Quand le corbillard qui devait transporter les restes de l'empereur à la chapelle, fut conduit en face de la grande entrée du château, une députation de Paris, composée d'ouvriers, arriva alors, portant des immortelles sur leurs habits.

Chaque côté du corbillard, se trouvaient les armes impériales surmontées de la lettre N.

Une foule innombrable entourait le char funèbre.

La procession partit pour se rendre à la chapelle à 11 heures et dans l'ordre suivant: Un homme portant le drapeau tricolore, la députation des ouvriers de Paris ayant la tête découverte; le chapelain de la famille portant un crucifix d'or; le char funèbre traîné par 8 chevaux et les personnes portant le deuil, au nombre de 800 en tout, et comprenant le Prince Impérial qui marchait tête nue, le Prince Jérôme Napoléon, le Prince Joachim, le Prince Achille, M. Rouher, plusieurs bonapartistes distingués, des membres de la noblesse anglaise, un certain nombre de prêtres français et autres.

Le Prince Impérial était très pâle et laissait voir sa tristesse profonde. L'Impératrice Eugénie était trop malade pour assister à la cérémonie. La bière était couverte d'immortelles et de violettes.

Il n'y a pas eu d'oraison funèbre.

L'Evêque de Southwark a chanté la messe de requiem, assisté par le Père Goddard, le directeur spirituel de l'ex-Empereur, et par tous les prêtres qui ont été chapelains aux Tuileries, durant le règne de Napoléon.

M. Seels, organiste de la Cathédrale St. George, à Londres, était présent à la chapelle, avec le chœur qu'il dirige, et conduisait la partie musicale.

Les restes ont été déposés dans la sacristie qui a été convertie en chapelle mortuaire, jusqu'à ce qu'ils soient transportés en France.

La procession était très-nombreuse; le char funèbre était rendu à la chapelle et la fin du cortège n'avait pas encore laissé la résidence impériale.

Le Prince Impérial et le Prince Napoléon sont revenus de la chapelle dans la même voiture; ils ont été acclamés par la foule partout où ils sont passés.

Pis moins de 30,000 personnes faisaient partie de la procession funèbre.

Les bonapartistes prétendent que leur cause est plus forte que jamais; ils ont fait circuler un manifeste intitulé «Pas de reddition» signé par Garnier de Cassagnac et Dugué de la Fauconnerie, et finit ainsi: L'Empereur est mort, mais l'Empire vit encore, parce que la France a encore besoin de son énergique intervention et quoique on puisse dire ou faire, l'Empire sera rétabli en France.

L'ex-impératrice Eugénie a donné une réception à Chiselhurst, à laquelle ont assisté nombre de bonapartistes distingués et une députation des ouvriers de Paris. Napoléon a aussi reçu un nombre considérable de ses amis.

On dit que le Prince Napoléon retournera en Suisse et qu'il ne prendra aucune part aux manifestations. Il dit qu'il désire seulement gagner sa cause contre le gouvernement français au sujet de son expulsion de ce pays, qu'il n'a aucune prétention au trône, qu'il n'est pas favorable à une royauté et qu'il se soumet au gouvernement que la France approuve.

Il n'y a rien d'étonnant dans cette nouvelle; on sait que le Prince et l'ex-impératrice ne se voient pas d'un bon œil.

M. Belcastel, ainsi qu'il l'avait annoncé, a interpellé le gouvernement sur la démission de M. de Bourgoing, ambassadeur français au Vatican, et a demandé que la France continuât à protéger le Saint-Siège. M. Dufaure, ministre de la justice, a expliqué les circonstances qui ont motivé la démission de M. de Bourgoing, et ces explications ayant satisfait la Droite il n'a pas été donné suite à l'interpellation.

Le Comité des Trente a adopté par un vote de 20 contre 10 le préambule du projet de constitution. On regarde ce fait comme une victoire pour la Droite.

ITALIE.

Le Prince Humbert a averti son père le Roi Victor-Emmanuel qu'il laissera Rome s'il déclare légal son mariage avec la Comtesse de Mirafiori.

Cette Comtesse de Mirafiori est la fille d'un tambour-major, femme jolie et intelligente qui doit son avancement à l'amour qu'elle a inspiré au Roi. Il a fait toute espèce de folie pour cette femme et a bravé pour elle les colères de sa famille.

TABLEAU DES PERES DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN.—M. Desmarais, artiste photographe, vient de mettre en vente à ses ateliers, Quarré Chabouilles, en cette ville, ce Tableau qui contient une collection complète et authentique de tous les vénérables Prélats qui ont assisté au dernier Concile Œcuménique. Cette collection qui comprend 731 portraits rendus avec fidélité et une perfection étonnante, est en deux tableaux. Prix des deux, \$5.00.

M. Desmarais a encore quelques exemplaires du tableau contenant les photographies de tous les membres du clergé catholique du Diocèse de Montréal. Prix \$3.00. Ces deux collections précieuses devraient se trouver dans toutes les familles catholiques du pays. 3-47-1

NOS GRAVURES.

BETHLÉEM.

Berceau de Jésus-Christ, petite ville de 2000 âmes, située à quelques lieues de Jérusalem; population mêlée de plusieurs races et religions, bâtie sur un monticule qui domine une longue vallée. Bethléem reçut son nom d'Abraham et signifie la *Maison de pain*; elle porta aussi le nom de *Cité de David*; elle était la patrie du grand roi et y il garda les troupeaux dans son enfance. Bethléem conquise par les croisés retomba avec Jérusalem sous le joug des infidèles; mais elle a toujours été l'objet de la vénération des pèlerins. De saints religieux se dévouant à un martyre perpétuel, l'ont gardée pendant sept siècles. Sur la crèche du Sauveur, sainte Hélène fit construire une église, en forme de croix, où depuis dix-huit siècles le monde chrétien va se prosterner. Une table de marbre, qui sert d'autel, est appuyée contre le rocher et s'élève au-dessus de l'endroit où le Messie vint à la lumière. Un bloc de marbre blanc, exhausé d'un pied au-dessus du sol et creusé en forme de berceau indique l'endroit même où Jésus fut couché sur la paille.

MARIAGE DU JEUNE EMPEREUR DE CHINE.

C'est le 16 octobre que ce grand événement a eu lieu à Pékin. Ce n'est pas une petite chose pour un empereur chinois que de se marier. Lorsque le jeune empereur fut en âge de se marier, on fit venir au palais 1000 jeunes filles choisies dans les premières familles du royaume. Soixante d'entre-elles furent mises à part et gardées pendant quelque temps, afin qu'on prit des informations sur leurs familles et qu'on pût étudier leur caractère, leurs habitudes, etc. Plusieurs mois après trente sur ces soixante furent triées et observées plus particulièrement, jusqu'à ce qu'enfin une d'elles fut choisie pour être l'heureuse épouse du «Fils du Soleil.» On prend plusieurs mois pour la former, lui apprendre toutes les règles de l'étiquette, rites et coutumes de la religion et de la cour.

Enfin un jour est choisi avec soin pour le mariage. Notre gravure représente la procession qui est allée chercher la fiancée dans son palais pour la transporter au palais de l'empereur, et qui a toujours lieu, la nuit, entre onze heures. Le coup-d'œil était, paraît-il, magnifique. C'étaient: d'un bord l'un des princes de la cour à cheval, 45 pontes magnifiquement enharnachés montés par des hommes habillés d'écarlate; la bande impériale en écarlate; 32 bannières, 48 jeunes éléphants, et une multitude de parapluies noirs, blancs, jaunes, de toutes les couleurs; 192 lanternes; la chaise de la fiancée d'une grande richesse portée par seize coolies et suivie d'hommes à pied et à cheval, etc., etc.



L'EX-EMPEREUR DES FRANÇAIS.





BETHLEEM.

AVIS.

Les abonnés de la campagne qui n'ont pas encore reçu leurs Primes, sont informés qu'elles leur seront expédiées dans le cours de ce mois ou dans les premiers jours de février. Le retard apporté dans l'envoi de ces Primes est dû à des arrangements que prend actuellement l'administration pour établir des agences dans les localités qui en sont privées.

L'OPINION PUBLIQUE.

17 FÉVRIER, 23 JANVIER, 1873.

BULLETIN.

Une crise en Colombie?—Oui. Là aussi, ils se chicanent, se querellent et jettent les ministres à terre. Ils sont une vingtaine de députés, et veulent se dévorer. Il en restera gros. Il y en avait dix pour le gouvernement local et onze contre : écrasé sous une telle minorité, il fit la culbute. Pourquoi cette crise? On n'a pas encore pu le savoir.

M. De Cosmos fut chargé de recruter l'équipage. Il se fit le petit raisonnement suivant : une chambre également divisée, ou à peu près, peut s'enlever par un ministère à deux faces, comme le père Dupin; mon ministère rira des deux côtés, avec des ministres choisis des deux côtés. Qui fut dit fut fait. M. De Cosmos en prit autant parmi la gauche que parmi la droite. On rapporte qu'il possède le plus solide des ministères. Pas bête, ce farceur de De Cosmos. Il connaît le cœur humain, celui-là. Il sait ce que c'est que gouverner par les intérêts bien entendus.

Le gouvernement d'Ontario continue à étaler son insolente fortune. Il ne fait plus que dans les millions. Il tire de ses terres, bois et forêts un petit revenu de \$1,262,541.00! Et M. Scott, qui est chargé de cet important département, annonce qu'il y a moyen de perfectionner le système et d'augmenter encore ce revenu.

L'éclat de cette prospérité à côté de nous sera toujours tout à la fois notre cauchemar et notre plus puissant aiguillon. Nous sommes, Ontario et nous, voisins; nous vivons sous le même régime politique; nous avons commencé la vie avant ces gens; longtemps nous avons conservé la supériorité. Pourquoi aujourd'hui sommes-nous si en arrière? Nous sommes encore loin d'être à plaindre; nous avons de la prospérité; il y a par ici, depuis quelques années, d'immenses progrès opérés. Mais, enfin, nous sommes en arrière, tandis que nous devrions être au premier rang. Si l'on voulait une bonne fois se mettre sérieusement à l'étude des causes de notre infériorité matérielle—honnêtement, sans esprit de parti, animé d'une pensée vraiment patriotique—on ferait de curieuses découvertes et l'on arriverait à des résultats excellents. Par exemple, il ne faudrait pas craindre de heurter les préjugés.

Le *Globe*, dans un de ses récents articles, traite de l'opportunité d'une Chambre Haute à Toronto et du mode de sa création et de son renouvellement. Il ne reconnaît pas la nécessité d'en avoir une à Ontario pour le présent : il a bien soin de réserver sa liberté d'action pour l'avenir. Il pense que la chose peut devenir nécessaire et il admet que de bons esprits sont en faveur d'une seconde Chambre.

D'un autre côté, il se prononce énergiquement contre tout système électif, au premier ou second degré, appliqué à l'autre Chambre. Dans un gouvernement constitutionnel, il ne peut, suivant lui, y avoir qu'une manière de nommer les membres d'un Sénat ou de toute Chambre haute : c'est par la Couronne. Le but essentiel de toute seconde Chambre, c'est d'opposer une digue aux entraînements populaires qui peuvent se faire jour dans la Chambre élective. Ce n'est pas par une seconde Chambre élective qu'on atteindra ce but. Si une seconde Chambre, nommée par la Couronne, ne remplit pas l'objet en vue, c'est un signe évident ou qu'elle a été mal choisie par la Couronne ou que le pays n'en a pas besoin : alors, qu'on fasse de meilleurs choix ou qu'on abolisse cette seconde Chambre. La rendre élective ne serait pas un remède. Ainsi raisonne le *Globe* qui, en passant, avoue que le Sénat d'Ottawa est bien composé, et qu'une seconde Chambre aussi bien choisie pourrait toujours faire du bien.

J. A. MOUSSEAU.

PIQUEFORT.

Piquefort a commencé ses critiques par celle des écrits de M. l'abbé Casgrain auquel il fait beaucoup d'éloges et de reproches. Piquefort disait, dans son prologue, qu'il ne mélerait pas, comme *L'Opinion Publique*, le vinaigre et le miel; mais que fait-il donc, lui? Ses critiques d'ailleurs ont déjà suscité des appréciations bien différentes, et quelqu'un s'est chargé, dans le *Courier du Canada* même, de surveiller et de critiquer les critiques de Piquefort. On peut s'attendre à d'intéressantes joutes littéraires. Il n'en sortira que du bien, si la lutte se fait entre hommes compétents, qui sauront mêler le vinaigre et le miel et non pas seulement le vinaigre et le fiel.

Il est difficile encore de porter un jugement sur Piquefort et son antagoniste; à plus tard.

Allez-y gaiement, messieurs, vous allez faire les délices de notre monde littéraire pendant quelque temps. Rien de mieux surtout pour l'hiver.

BIBLIOGRAPHIE.

“ *Le Questionnaire annoté du Code Civil du Bas-Canada, par Edouard A. Beaudry, Notaire à Varennes.*—Il sort des presses de MM. Beauchemin et Valois. Bon papier. Impression nette et belle. Le premier volume, in-quarto, a 600 pages; tout l'ouvrage comprendra cinq volumes; les quatre autres sont prêts et chez l'imprimeur. Qu'on nie, après cela, la fécondité intellectuelle des Canadiens-Français. Ce travail est un vrai tour de force. Il a fallu à son auteur déployer une activité dévorante pour le faire si bien en si peu de temps.

Voici la portée et le but de l'ouvrage, tels que l'auteur les indique lui-même dans sa préface : “Après bien des hésitations, je me suis décidé à faire imprimer cet ouvrage, dans l'espérance qu'il pourra rendre quelques services aux étudiants, à qui il est spécialement destiné. Il me semble qu'un ouvrage où les commençants pourront trouver les explications qui leur sont nécessaires pour une première étude du Code, est indispensable, et c'est, pénétré de cette nécessité, que j'ai écrit les cinq volumes dont le premier paraît aujourd'hui. Je ne prétends pas que mon ouvrage va combler la lacune que je signale plus haut; mon ambition ne va pas jusque là; mon but est d'être utile, et je serai satisfait, si ce but peut-être atteint.”

“Cet ouvrage est un catéchisme complet du Code Civil, avec des explications et des notes que j'ai multipliées autant qu'il m'a été possible, afin d'instruire mieux.—Le premier volume seul en contient au-delà de trois mille cinq cent. J'ai mis tout le Code en questions et en réponses. Les réponses sont généralement la reproduction du texte du code; j'ai préféré cette reproduction textuelle, afin de ne pas courir le risque de dénaturer le sens de la loi.”

Après quelques explications techniques, l'auteur ajoute : “Dans mes notes, j'explique chaque article du Code et je donne, de plus, des explications sur notre ancien droit et sur le Code Napoléon. Je donne aussi quelques explications sur le droit romain et sur le droit canonique, surtout au titre “*Du Mariage.*” Dans ce dernier titre, je me suis efforcé d'expliquer la doctrine catholique sur le mariage, afin de prémunir les étudiants qui me liront contre les erreurs concernant le mariage chrétien, erreurs que notre Saint-Père le Pape Pie IX a condamnées si énergiquement, il y a quelques années.”

M. Beaudry, notaire très éminent qui a déjà fait sa marque dans le monde légal, a de beaucoup dépassé les limites du programme modeste qu'on vient de lire. On trouve dans son livre non-seulement des annotations, mais encore plusieurs commentaires très précieux, dont le notaire et l'avocat pourront faire leur profit. Ce qui rendra surtout le livre précieux, c'est l'ordre, la clarté, la précision qui président à son agencement général. Chaque article est à sa place et on trouve bien tout ce qu'il faut et comme il le faut.

En somme, c'est un livre à mettre dans toutes les bibliothèques et nous espérons que M. Beaudry trouvera dans un écoulement rapide la juste rémunération due au travail et au talent qu'il a déployés pour arriver à produire un ouvrage aussi parfait.

J. A. MOUSSEAU.

ÇA ET LÀ.

DEUX VÉNÉRABLES ÉPOUX.

Le cinq d'Octobre dernier, le révérend M. Caisse, curé de la Pointe-aux-Trembles, célébrait le soixantième anniversaire du mariage de M. François Monette, cultivateur de cette paroisse, avec Dame Marie Joseph Charette, tous deux âgés de 81 ans. Ce fut un véritable jour de fête pour la paroisse et surtout pour la famille de ces deux vénérables patriarches. Cette famille se compose de huit enfants vivants, 84 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants. Ils avaient célébré, il y a dix ans, leurs noces d'or; s'ils continuent, ils iront loin et célébreront leurs noces de diamant. Ils ont tous deux, d'ailleurs, bonne santé, et n'ont aucunement l'idée de mourir avant longtemps; ils sont trop jeunes pour penser à mourir. M. Monette tient même à faire savoir qu'il travaille, comme à l'âge de 30 ans, et qu'il sait faire, comme pas un homme, toute espèce d'ouvrages en bois. La preuve qu'il est encore capable, c'est qu'il gagne, sans se forcer, ses six et sept piastres par semaine.

Les deux vénérables époux sont fort estimés dans la paroisse et jouissent du respect universel.

M. Borromée Genest, avocat des Trois-Rivières, est mort, la semaine dernière. C'était un homme estimé qui avait beaucoup de bonnes qualités. En 1869, les électeurs des Trois-Rivières l'envoyèrent siéger dans la Chambre locale. En 1870, il perdit son élection, en

grande partie, pour avoir soutenu le programme catholique dont il était l'un des plus dévoués défenseurs.

M. R. C. Tanguay, avocat de Québec, qui a déjà fait preuve de beaucoup de talent littéraire, l'auteur du drame intitulé “*L'Intendant Bigot,*” prépare, en ce moment, un autre drame qui aura pour titre “*La Vengeance Indienne,*” et représentera l'une de ces scènes terribles dont les forêts du Canada furent si souvent le théâtre.

La biographie et le portrait de M. Gélinas sont remis au prochain numéro.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.

Quelques personnes, des jeunes gens surtout, trouvent que nous avons été trop sévères à l'égard du théâtre des variétés, et son propriétaire, M. Neville, publie dans les journaux anglais une annonce où il nous insulte. Quant à ce monsieur, ses insultes nous occupent fort peu; seulement nous sommes surpris que la *Gazette* publie cette diatribe. Il est vrai que pour de l'argent on fait bien des choses.

Quelle que soit l'opinion du public sur le théâtre de M. Neville, nous croyons l'avoir recommandé trop chaudement, dans les commencements, pour laisser le public sous l'impression que c'est le plus innocent des amusements. Nous avons voulu dégager notre responsabilité morale. Si après cela, les parents croient qu'ils peuvent envoyer leurs enfants à ce spectacle, c'est leur affaire, mais nous aurons cessé d'y contribuer.

Nous sommes surpris de voir que la *Minerve* publie l'annonce insolente de M. Neville. Est-ce que l'annonce, comme le pavillon neutre en temps de guerre, couvre tout?

ÇA ET LÀ.

Nous avons déjà parlé de la société des jeunes catholiques de Washington, dont le major Ed. Mallet, jeune canadien, né à Montréal, est le Président, à propos d'une protestation contre les odieuses spoliations de Victor Emmanuel. M. Mallet vient de recevoir une lettre du Saint Père, lui accordant la bénédiction apostolique ainsi qu'à tous les autres membres de sa société. La lettre du Saint Père est remplie d'éloges à l'adresse de notre compatriote. Nous félicitons M. Mallet de ce glorieux témoignage accordé à sa foi et à ses bons principes.

Des Canadiens d'exemple; ce sont nos compatriotes de Lewiston. Nous avons sous les yeux un journal américain de l'endroit qui parle de ces braves gens en termes très élogieux. Voici quelques extraits de ce journal :

“Le nombre de notre population canadienne est de 2000 à 2500 personnes, elle augmente rapidement. Presque tous les adultes travaillent dans les manufactures de coton. L'année prochaine, à l'ouverture des nouveaux moulins, le nombre de notre population-canadienne française atteindra le chiffre de 4000 âmes. Ces gens sont tous catholiques, industrieux et très sobres;—rarement nous les voyons traduits en police correctionnelle.”—Le journal entre ensuite dans des détails minutieux sur la manière de vivre des Canadiens, manière si différente de celle des Américains. Voici :

“Les Canadiens ne boulangent point leur pain, ils l'achètent d'un boulanger canadien, M. Uld. Delisle qui coaveit, chaque jour, cinq barils de farine en pains de différente grosseur. Les familles canadiennes sont très fortes. Avec eux, être épouse, c'est être mère; ils ne croient pas au bonheur d'un homme et d'une femme vivant seuls au milieu des chaises et des tables dans une demeure spacieuse. Il y a des écoles à Lewiston qui ne sont fréquentées que par des enfants canadiens.

“Les Canadiens se supportent mutuellement. Ils n'achètent leurs marchandises que de ceux qui parlent français. Le dimanche, avec une régularité exemplaire, ils se rendent à l'église, avec leurs enfants qui reluisent de propreté. Ils récitent pieusement leur chapelet, baisent le crucifix et vont à confesse; avant de se mettre au lit, ils récitent un *Pater noster*. Même en suivant ces exercices, nous les croyons plus près de Dieu que ceux qui n'y pensent jamais.”

C'est, croyons-nous, le premier journal américain qui fait connaître les habitudes canadiennes dans tous leurs détails et qui leur rend justice. A ces renseignements de notre confrère américain, nous devons ajouter, à la louange de nos compatriotes de Lewiston, qu'ils sont à bâtir une magnifique église dans la plus belle partie de la ville. Grâce à l'énergie, à l'esprit d'entreprise du Révérend Messire P. Hevey, leur pasteur, les Canadiens de Lewiston auront bientôt une des plus belles églises de l'Etat du Maine.

Tout récemment, à l'instigation du Révérend curé, de MM. L. U. Gaudette, étudiant en droit, M. Delisle et autres citoyens influents, une société St. Jean-Baptiste de bienfaisance a été fondée à Lewiston.

Bientôt des écoles françaises y seront établies et alors le goût de la lecture étant plus répandu, la population canadienne-française de Lewiston formera une congrégation modèle en tous genres.

M. Charles Ducharme, de Détroit, vient de mourir. M. Ducharme était justement estimé parmi ses concitoyens. La chambre de commerce de Détroit, sur motion de M. Bagley a voté des résolutions de regrets et de condoléance à la famille du regretté défunt. M. Ducharme fut très-heureux dans ses affaires, et à l'époque de sa mort il possédait un grand nombre d'actions dans plusieurs entreprises. Outre son commerce de feronneries, il avait des intérêts dans la manufacture de fourneaux de Détroit, la seconde banque nationale, la banque d'épargne du peuple, l'assurance contre le feu, et dans la maison K. C. Barker & Co. M. Ducharme était né à Berthier, P.Q., en 1818. A l'âge de 15 ans il partit pour Montréal où il fut employé dans une maison de feronneries. En 1836 il s'établit à Jonesville, Michigan, où il demeura une année. De là il alla à Détroit où il s'engagea dans la maison de feronneries de H. H. Newbauld. Douze ans après, M. Newbauld se retirant

des affaires, vendit son assortiment à son fidèle employé M. Ducharme qui s'associa à un M. Bartholomew et plus tard un M. Buhl qui reste encore à la tête de l'établissement.

M. Charles Ducharme sera regretté par ses compatriotes et ses concitoyens de toutes les origines qui l'estimaient et le respectaient.

FRED. GAGNON.

CAUSERIE.

Les domestiques—Leur bonne volonté—Comment ils comprennent leurs intérêts—Exemples—Ce qu'ils comptent devenir—Quels expédients devraient prendre les citoyens pour sauvegarder leurs droits.

Tonnerre! en voilà un sujet de causeries; il est essentiellement pratique, personne ne voudra dire le contraire. Vous croyez que je le choisis par caprice. Pas du tout. Je n'obéis qu'à un sentiment de vengeance, à un désir, tant soit peu ardent, de déclarer mes peines domestiques. Je suis très expensif, et lorsque je puis ouvrir mon intérieur à des *co-patients*, à des gens par conséquent qui ne sauraient me compromettre, j'en éprouve un grand soulagement.

Et puis si tous voulaient être de mon opinion nous passerions des règlements afin de faire rentrer dans l'ordre cette canaille, ces parasites funestes... Je veux parler des serviteurs. C'est que j'ai tant souffert de leur part. Ah! les *Gullicans*!

Lecteurs, vous avez de ces pensionnaires onéreux, dites-moi, pensez-vous qu'ils vous soient d'un grand secours? Vous servent-ils en raison de ce que vous leur donnez, ou vous maltraitent-ils en raison de ce que vous leur donnez? J'incline en faveur de la dernière proposition, parce que plus on les paye cher plus il nous font de bêtises: telle est ma conclusion après de mûres réflexions. Messieurs, les domestiques n'endurent plus maintenant le plus simple commandement, ni la plus légère repréhension; ils ne veulent plus ça; ils ne veulent plus ça; leurs maîtres ne les traitent jamais assez bien. Mais quand arrive l'heure de toucher les gages, ils reçoivent toujours trop peu malgré qu'on leur donne dix fois le prix qu'ils ne gagnaient pas auparavant. A toutes les représentations ils répondent alors d'une voix caline: nous avons fait notre devoir, payez-nous!

Donnez, donnez au pauvre aveugle.

Et malheureusement la confraternité qui existe entre tous ces gibiers de potence oblige les maîtres de maison à endurer sans rien dire leurs coups de tête.

Bande de lâches, ne comprenez-vous pas ceci: c'est qu'en vous mutinant, en cherchant à vous soustraire aux devoirs de votre condition, vous devenez de vils esclaves, de misérables brutes... Peuh! l'état convient juste à votre ambition déréglée et à votre paresse. Si chez pourtant que vous ne cueillez aucun fruit d'une conduite semblable; en vain volerez-vous, pillerez-vous vos maîtres, en vain vous jouerez-vous de leur bonne foi, vous n'en serez ni plus riches ni plus heureux. L'argent volé, les conseils perdus ne portent pas bonheur. Si vous désirez améliorer votre sort, car il est donné à tous de vouloir posséder de biens, ne le faites que suivant la justice. Autrement vous vous écarterez du droit chemin et n'arriverez que misérablement à votre but.

Tenez, lecteurs, pour vous donner une faible peinture de la chose—au reste, vous savez mieux que moi ce qui en est—je vous dirai, que nous avons engagé trois serviteurs en un mois le premier était ivrogne, le second était ivrogne, le troisième était ivrogne; mais au troisième s'ajoutaient deux qualités remarquables: il était voleur et impie.

Pour le quart d'heure nous en avons un autre, homme marié, père de famille, bon chrétien, mais il est ivrogne.

L'autre jour mon père, qui ne sort que dans une voiture bien close à cause d'une maladie récente, se fait conduire chez un ami. Il débarque et entre. Or, Joseph (c'est le nom du cocher) pas mal aviné, finit après quelques temps par s'imaginer qu'il ne fait pas chaud, le thermomètre marquait 22° Réaumur. Bourgre! se dit-il, prétend-il me faire geler à la porte?

Et il revint tranquillement à la maison. Mon père dut donc revenir sur ses jambes. Une fois rendu il appelle Joseph: Joseph, pourquoi m'obliges-tu à revenir ainsi à pied; tu sais bien que je ne puis sortir au grand air?

L'autre répondit en trébuchant: S... je gelaï.

Tu gelaï? répartit mon père; tu n'aurais peut-être pas eu froid si tu eusses été à jeun.

M'sieu, j'prétend pas qu'on me dise en boisson quand j'en ai pas pris une larme; j'm'en vas.

Mon père eut toutes les misères du monde à le garder. Comment faire s'il fut parti, nous n'en avons point d'autres en vue. Cet homme est pourtant bien payé.

Passons maintenant à un autre genre, aux servantes, à la cuisinière par exemple. Ah! celle-là, c'est une vieille sorcière. Elle est bien connue par un grand nombre de dames qui ont eu plus d'une fois occasion de l'apprécier; elle s'appelle Marie. Extrêmement capable et d'une honnêteté à toute épreuve, cette jeune fille au cinquante printemps serait très-précieuse sans un caractère grincheux au possible. Il suffit de lui demander une chose pour ne pas l'avoir; en un mot elle va « à la rebours du bon sens. » Le secret d'en venir à bout c'est de lui demander ce qu'on ne veut pas pour avoir ce que l'on veut, quelque chose de bien agréable! Toutes les servantes de sept lieues à la ronde subissent son influence, bon gré mal gré. Au combat elle est terrible, je n'ai jamais rien vu de pareil. Tonnerre! elle pourrait manger son adversaire, je crois; c'est pis qu'un ouragan. On la craint comme le feu. Il se présente pourtant des ennemis qui osent braver son courroux, alors jamais Homère, ni aucun auteur ancien, n'a décrit un tel combat. Ainsi que le sage elle ne tourne pas sa langue sept fois avant de prononcer une épithète. Ah! quelle femme! s'il fallait juger des autres par celle-là, je crois que j'irais pour ma vie m'ensevelir au fond de la Thébaïde.

Et moi, du matin au soir, j'entends cette musique harmonieuse, ces doux sons de voix, qui pénètrent jusqu'à moi avec une force extrême bien que je me retire ordinairement au cinquième étage. S'il me vient des amis, le même train continue; la vieille n'est pas du tout timide. Quand nous voulons avoir quelqu'un à dîner, il faut prendre conseil de la cuisinière, qui ne se prononce pas toujours affirmativement. De même si nous désirons un mets plus recherché et conséquemment plus difficile à apprêter, l'affaire est dure à obtenir. Jugez si la position est tenable.

Eh bien! le croiriez-vous, ce qui fait la valeur de cette fille, c'est un dévouement entier à ses maîtres, malgré qu'elle les épouventent continuellement d'une manière épouvantable. Partout

où leurs intérêts... j'allais dire l'exigent!... partout où leurs intérêts sont menacés, elle est là pour les défendre.

Laissez-moi à ce propos vous raconter un trait de son courage, digne d'une meilleure cause.

Ces jours passés un employé chez nos voisins maltraitait son cheval affreusement. Marie le regardait faire; pendant ce temps là sa bile s'échauffait... Tout d'un coup elle sort furieuse, et apostrophant notre homme qui avait l'air assez gaillard:

—Ne vois-tu pas, lâche que tu es, lui dit-elle, que ton cheval est sensible; tu es plus bête que lui de le battre aussi cruellement. Si ton maître te voyait faire!

L'autre, tout penaud, ne savait plus comment prendre ça. Il répondit:

—Je ne le bats pas, Madame!

Or la bonne femme après cet exploit, passa l'après-midi entière à maugréer et à calmer ses nerfs terriblement ébranlés. Ceci surpasse assurément l'audace des preux chevaliers du moyen-âge.

Il reste encore deux autres servantes, dont l'une un modèle, je la passe sous silence; mais l'autre, c'est une Marie en miniature. Elle possède toute la fougue d'un robuste jeune homme et la naïveté, l'enjouement de 20 ans. Sans doute à cause de cet enjouement elle est toujours aux prises avec la cuisinière; c'est ce qui cause le bruit étourdissant dont je vous parlais plus haut. Avec cet instinct qui est propre aux femmes elle a pu découvrir le côté faible de son aînée, de même que ses petits défauts; et elle en profite si bien qu'elle sait exciter ou calmer la vieille à son gré.

Jusqu'à ce que j'ai rien à y voir, mais, Françoise se lève à neuf heures du matin, déjeune à dix; se couche à 7 heures. En sorte que ma chambre n'est jamais faite, que tout traîne en longueur, à moins d'un acte extraordinaire de bonne volonté, lequel n'arrive pas toujours une fois par semaine, etc., etc.

Et maintes autres petites choses comme ça.

CONCLUSION.

Je conclus de tout ce que je viens de démontrer qu'il est nécessaire de remédier le plus tôt possible au désordre qui nous afflige.

Il me semble, à moi, qu'en proposant des règlements sévères et en invitant le gouvernement à intervenir, nous forcerions nos maîtres à rentrer dans leurs devoirs.

Que tous les citoyens, par exemple, s'engagent à traiter leurs serviteurs rigoureusement, d'une manière uniforme, et qu'on établisse un tarif régularisant leurs gages;

Que des lois soient passées qui punissent invariablement le serviteur récalcitrant, ou rompant son engagement sans motifs graves;

Qu'en toutes autres choses semblables. Les troubles disparaîtraient bientôt; et le gêne apportée par la rareté de bons employés disparaîtrait aussi.

Si un tel mouvement devenait général, nous n'aurions pas à craindre l'immigration aux Etats-Unis, parce que, tout rentrant dans l'ordre, personne ne serait assez stupide d'aller crever de faim en Amérique, tandis qu'on trouverait à Montréal une vie facile et rémunérative.

Dans tous les cas, je ne fais que soumettre une opinion, plus ou moins juste peut-être.

INFORTUNATUS.

LE GAMIN DE PARIS.

Victor Hugo a idéalisé le gamin sous le nom de Gavroche. Il est vrai qu'avant lui un autre romancier nous avait fait voir le revers de cette médaille. Ce revers s'appelait Tortillard. Gavroche, c'est l'enfant du peuple, honnête, bon, généreux, vaillant, ayant conservé le parfum de sa candeur même en vivant dans les pestilences de la grande ville, au hasard et traversant tous les périls de cette existence vagabonde comme la salamandre traverse la flamme, sans se brûler, sans rien perdre de la virginité de son âme, respectant le bien d'autrui et allant gaiement se coucher sans souper, dans le ventre de l'éléphant de la Bastille; un gamin quelque peu fantasiste, nous devons le dire, mais adorable et tel que l'on aimerait à se l'imaginer. Quant à Tortillard, c'est autre chose. C'est le misérable enfant dépravé, perdu de vices, fêtré par une débauche précoce, né pour le crime, le bagne ou l'échafaud. Vous vous le rappelez, bien certainement. Eh bien, Tortillard est malheureux ment un type plus vrai, plus réaliste que Gavroche. Tortillard existe et sa famille est nombreuse. Elle compose une armée de petits bandits à laquelle il faut prendre garde et qui est une des terreur de Paris, une des grandes préoccupations de la police. Ils volent aux étalages, font le guet pour le compte des malfaiteurs plus expérimentés, plus hardis et qui sont leurs professeurs de vol ou d'assassinat. Quelques-uns opèrent eux-mêmes et sont déjà d'une jolie force sur l'effraction et l'escalade. Serrés de près, ils tuent... absolument comme les maîtres. Nous en avons eu un exemple tout récemment. La police a pincé cinq de ces petits malheureux, à la tête desquels se trouvait le nommé Schmidt, âgé de dix-huit ans. Pâle, petit, grêle et parlant de cette voix traînante dont Gil Pères et Brasseur nous faisaient savourer la musique au quatrième acte de *Tricouche et Cacole*, Schmidt est le modèle accompli du voyou. Il a été surpris en compagnie de son ami Fabritius dans la rue Trudaine, la nuit, au moment où ces deux drôles étaient en train de voler des outils de serrurier dans un enclos dont ils avaient forcé la cloison. S'ils volaient ces outils, croyez bien que c'était pour « travailler, » c'est-à-dire pour forcer les serrures qu'ils avaient en vue. Bref, deux gardiens de la paix survinrent et poursuivirent les deux jeunes coquins. C'est dans cette poursuite que le gardien de la paix, Peltier, reçut de Schmidt un coup de couteau qui le blessa dangereusement.

On a toutefois pu saisir Schmidt et sa bande, car ils étaient cinq. Les trois autres qui ne « travaillaient pas, » faisaient le guet.

Schmidt a été condamné à quinze ans de travaux forcés, Fabritius et Guillot à cinq ans d'emprisonnement. Les deux autres complices, Paul et Champion, à trois ans de la même peine.

« N'empêche, a dit Schmidt, que c'est le sergo qui a commencé. »

Cet aplomb du jeune voleur est plein d'espérances. Dans quinze ans Schmidt sortira du bagne. Il sera alors dans toute la fleur de l'âge. Il est possible qu'il fasse encore parler de lui.

Il faut avouer que le gamin américain ne vaut pas mieux. Tous les jours les journaux nous font le récit de leurs exploits; de leurs coups de pistolet.

M. de Bismark est grand, d'une taille élancée, mais assez vigoureux. A voir ces épais sourcils froncés, ce regard pénétrant, on sent d'instinct que cet homme est doué d'une énergie extraordinaire.

Jamais il ne porte de canne; mais son bras droit est toujours en mouvement, comme s'il maniait encore la rapière de nos tudiants. Autrefois l'opposition le traitait de spadassin; depuis la guerre il est devenu populaire; les bourgeois de Berlin se le montrent du doigt. M. de Bismark est chauve; quelques rares cheveux se dressent sur la « plate-forme » de sa tête.

Le *Charivari* de Berlin, le *Kladleradatsch*, a inventé une manière assez drôle de représenter M. de Bismark: il dessine la partie supérieure d'un crâne chauve, sur lequel se dressent trois cheveux solitaires; il ne faut pas plus pour que tout le monde reconnaisse M. de Bismark.

Le Grand Tronc comme toutes les grandes compagnies de chemins de fer a ses défalcataires. Plusieurs de ses employés ont été destitués depuis quelque temps pour cause de malversation et de fraude.

BRONCHITE ASTHMATIQUE DE NEUF ANNÉES DE DURÉE GUÉRIE PAR LE SIROP.

St. Jean, N. B., 11 août 1869.

M. JAMES I. FELLOWS—Cher monsieur: je considère de mon devoir de vous informer du grand avantage que j'ai retiré de l'usage de votre sirop composé d'Hypophosphite. J'ai souffert grandement durant les neuf dernières années de la Bronchite et de l'Asthme, étant par moments si malade que durant des semaines je ne pouvais ni me coucher, ni prendre de nourriture d'aucune importance, et durant ce temps souffrant d'une manière intense. J'ai eu en différents temps, l'avis de vingt-deux médecins.

La moindre exposition soit à l'humidité ou aux courants d'air avait pour résultat certain une attaque de ma maladie. Ne trouvant aucun soulagement dans toutes les médecines que j'avais prises, j'en vins à la conclusion d'essayer votre sirop composé d'Hypophosphite, et ai grande raison de remercier Dieu du résultat. J'ai, en tout, pris douze bouteilles, et me sens maintenant aussi fort et bien portant que je me suis jamais trouvé dans ma vie, et durant l'an dernier n'ai jamais eu un moment de maladie, et ni humidité, ni courant d'air n'ont le moindre effet sur moi. Quand même j'écrirais sur le sujet durant des heures, je ne pourrais louer suffisamment votre incomparable sirop composé d'Hypophosphite, ou donner une idée suffisante de mes souffrances.

Vous avez la liberté de faire l'usage que bon vous semble de cette lettre, parce que j'espère que sa publicité pourra être le moyen de faire autant de bien à d'autres personnes qui souffrent que j'en ai éprouvé moi-même.

Je demeure respectueusement votre, etc.

MADAME HIPWELL, EXMOUTH S.

On croyait depuis longtemps le *Philodonte* disparu, et les femmes éplorées, les amoureux au désespoir, les gourmets à moitié édentés, ne savaient plus comment ouvrir la bouche. Le *Philodonte* n'était plus; et avec lui avait fui le sourire émailé, le rire aux blanches dents. Mais le *Philodonte* est comme le Phœnix, il renaît de ses cendres. Il reparait comme toutes les belles choses, plus florissant, plus indispensable que jamais. O vous, jeunes femmes qui n'osiez plus rire de peur de montrer la décadence de cette rangée de perles que vous aviez faites le *Philodonte*, vous gastronomes intrépides, qui n'aviez plus confiance dans la dureté de vos canines, rassurez-vous, le *Philodonte* vous revient comme un ami sûr: il va de nouveau caresser vos gencives impatientes, et vous prodiguer ses parfums.

Le voilà, le voilà, demandez-le, il est à vous, désormais inépuisable, rien ne l'arrêtera dans la voie brillante que lui a faite la renommée.

Retournez-le demander aux mille pharmaciens qui se désolaient de ne plus le voir sur leurs tablettes, et vous le retrouverez ou il était jadis partout, le même compagnon indispensable, le meilleur *ami des dents*, car tel est son nom, et nul mieux que lui n'a su le mériter.

Québec, 13 décembre 1872. 3-510

ELLES EXCELLENT.—Les Pilules végétales Indiennes du Dr Josephus, maintenant supérieurement recouvertes de sucre, ne peuvent pas être surpassées comme médecine de famille pour usage général.

La Pilule contient les propriétés actives de la Mandragore et de la Dent-de-lion, aussi bien que l'extrait composé de Coloquinte et l'extrait de la Jusquiame. Faites-en l'essai pour votre propre satisfaction. Une boîte contient à peu près 28 pilules, et chaque pilule est une dose suffisante pour un adulte dans les cas ordinaires. Faites-en l'essai. 3-1 d

RARETÉ.—Ce qu'il y a de très-rare, c'est un bon conseil, et c'est ce qui coûte le moins cher. Il en est de même pour les belles pelletteries qui sont aussi très-rares et qui cependant se vendent à très-bas prix au grand établissement de F. X. Dubuc: Au coin des rues Wolfe et Ste. Catherine. Nous conseillons le public d'y aller.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

A Beauharnois, le 30 décembre dernier, la dame de J. Arthur Lapointe, agent de « L'Opinion Publique » une fille.

A Concord, N. H., le 14 du courant, la dame de M. Ferdinand Gagnon, rédacteur de « L'Étendard National, » une fille.

MARIAGE.

En cette ville, le 15 courant, M. Avila Dufort, commis-marchand, conduisait à l'église Notre-Dame, Mlle Marie-Louise Rivet, fille de M. Jean-Baptiste Rivet, menuisier, entrepreneur, tous deux de cette ville.

DÉCÈS.

Le 13 janvier courant, à St Grégoire-le-Grand, comté d'Iberville, à l'âge de cinquante ans, M. Honoré Monat, cultivateur. Par son énergie et son amour du travail, M. Monat était parvenu à se créer une belle existence lorsque soudain la mort a venue l'enlever.

Tendre époux, bon citoyen, fervent catholique, il passait à bon droit pour l'exemple de la paroisse. Généreux, compatissant, aimant à faire le bien il sera longtemps regretté par tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Il laisse pour pleurer sa perte une famille infortunée et des parents dont seul il avait le bonheur.

A Québec, à l'âge de 52 ans, après une maladie de sept mois, Mlle Marie-Marceline Lacombe.

LES CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Première Partie.—Une Jeunesse orageuse.

(Suite.)

—*Sex/o.* Enfin, il faut, si quelque membre de la troupe est soupçonné de trahison, que tous se rassemblent et se constituent en tribunal pour l'interroger. Si l'accusé est reconnu coupable, l'arrêt rendu prononcera la mort, et il devra se trouver autant d'exécuteurs de la sentence qu'il y aura de bras parmi nous.

—Ma foi,—répliqua Denis,—tout cela me semble parfaitement juste, et je jouerais très-volontiers du couteau ou du pistolet à l'endroit de celui qui, par ses délations, voudrait me faire prendre ou écarteler.

—Dans ce cas,—repartit le major,—nous nous entendons sur tous les points... Hermann, apporte-moi une ceinture, un poignard et des pistolets.

L'homme que le chef venait de nommer Hermann sortit de la hutte. Il y entra au bout d'un instant, apportant les objets demandés.

Le major s'approcha de notre héros. Il lui entourait les reins d'une ceinture de cuir assez passable à un ceinturon d'épée.

Il passa dans cette ceinture les pistolets et le poignard; puis, se reculant de deux ou trois pas, il dit avec une sorte de solennité:—Jean Denis de Poulailler, à partir de ce moment, tu es des nôtres. Usant de mon droit de capitaine, je t'admets à faire partie de la compagnie des *Chevaliers du Poignard*!...

Cette réception fut suivie des acclamations les plus flatteuses des hommes qui se trouvaient là, et qui, les uns après les autres, vinrent serrer la main de leur nouveau camarade.

—Sur ce,—reprit le major,—qu'on mette le couvert et déjeunons... surtout, que le déjeuner soit bon!... c'est aujourd'hui jour de fête!...

Denis regarda autour de lui avec une curiosité un peu défective.

Il ne comprenait point comment, dans cette misérable hutte, perdue au milieu des forêts, il serait possible de se procurer les éléments d'un bon repas.

Ses doutes et son incertitude ne furent point de longue durée.

Deux des bandits prirent dans un coin quelques planches à moitié dégrossies, qu'ils posèrent sur deux tréteaux.

Ce fut la table.

Elle répondait bien aux premières idées de Denis, qui s'attendait à voir paraître du pain noir et dur, du lard rance et des oignons secs, le tout accompagné peut-être d'une gourde d'eau-de-vie.

Qu'on juge de sa surprise quand l'un de ses compagnons, soulevant une sorte de trappe fort habilement dissimulée dans la terre dure et battue qui tenait lieu de plancher, découvrit les premières marches d'un escalier qui conduisait à un petit caveau souterrain dans lequel il descendit.

Bientôt cet homme reparut, chargé de linge et d'argenterie.

Il étala sur les planches raboteuses une nappe magnifique en toile de Frise damassée et armoriée.

Il disposa autant d'assiettes d'argent et de gobelets du même métal qu'il y avait de convives.

La place du major fut désignée par une coupe en vermeil d'un travail tellement exquis, qu'un connaisseur n'eût point hésité à l'attribuer au ciseau florentin Benvenuto Cellini.

Notons en passant que presque toutes les pièces de ce magnifique service de table portaient des chiffres, des couronnes ou des blasons différents, témoignages irrécusables de la façon dont elles étaient arrivées entre les mains du major.

Le bandit qui venait de mettre le couvert redescendit dans le caveau et ne tarda guère à en rapporter un grand panier rempli de bouteilles poudrées, recouvertes de nombreuses toiles d'araignées qui attestaient leur âge respectable. L'autre bras soutenait un panier non moins grand, amplement garni de jambons de Westphalie, de pâtés, de pièces de viande froide.

De petits pains, aussi blonds que les épis dorés qui les avaient produits, semblaient n'être sortis du four que depuis quelques heures.

Ces nombreuses provisions furent disposées avec une symétrie élégante, digne d'un valet de chambre de bonne maison.

Puis le major, voyant que tout était prêt, cria:—A table!...—et donna lui-même le signal en portant son escabelle en face de la coupe ciselée dont nous avons parlé tout à l'heure.

Certes, ce devait être un spectacle bizarre et curieux, et digne d'attirer l'attention et de fixer les pinceaux d'un grand artiste, que celui de ces hommes aux longues barbes rudes, aux visages rébarbatifs, aux mains noires, vêtus des costumes en haillons de pauvres charbonniers, sous le toit chancelant d'une misérable hutte aux murs crevassés, attablés autour d'un déjeuner splendide, servi dans une admirable vaisselle plate, et buvant, dans des gobelets

d'argent, les vins des plus grands crus du monde.

Le visage de notre héros refléta, comme un miroir fidèle ce qui se passait en lui à la vue de ces oppositions si frappantes et si caractéristiques.

Le major s'aperçut à merveille de cette impression.

—Ah! voilà,—lui dit-il,—voilà l'une des choses qui rendent notre vie si séduisante, les contrastes; mais modère ton étonnement, car je te garantis bien que tu n'es pas au bout de tes surprises... .

Cependant les *chevaliers du poignard*, puisque tel était le nom qu'ils se donnaient à eux-mêmes, étaient amplement les bouteilles.

Denis ne se piquait point de plus de sobriété que ses nouveaux compagnons, et suivait leur exemple.

Bientôt le vin délia toutes les langues, et Denis devint questionneur.

—Major,—demanda-t-il au chef de la bande,—est-ce que c'est ici que vous demeurez habituellement?... .

—Non pas,—répondit le personnage ainsi interpellé,—nous aimons trop nos aïeux pour cela... Ces cabanes ne sont qu'un endroit de repos, une sorte de lieu d'asile où nous passons de temps en temps quelques heures, lorsque nos expéditions nous ont conduits de ce côté du pays... .

—Votre habitation ordinaire, major, où donc est-elle?

A huit lieues d'ici, dans la montagne, au château de Falkenhorst... .

—Est-ce un beau château, que ce château-là, major?

—Tu le verras ce soir.

—Y avez-vous laissé quelques-uns de nos camarades?... .

—Pardieu! ne faut-il pas du monde pour garder le château!... .

—Combien sommes-nous en tout dans la compagnie, major?

—Ce mai in nous étions onze, maintenant que te voilà des nôtres, nous sommes douze.

—Avez-vous un lieutenant?

—Oui.

—Est-il ici?

—Non.

—Comment s'appelle-t-il, ce lieutenant?

—Karl.

Denis fit encore une foule d'autres questions auxquelles son chef répondit avec une inépuisable complaisance.

Puis, le déjeuner étant achevé, on plaça une sentinelle en avant de la hutte, afin d'éviter toute surprise, et tous les autres bandits, qui avaient passé une nuit blanche, se livrèrent à un sommeil réparateur.

Le soir venu, chacun s'éveilla, on se livra à un nouveau repas, puis les chevaux furent amenés.

Les bandits avaient quitté leur vêtements de charbonniers pour reprendre leur costume ordinaire.

Denis se remit en croupe derrière celui, qui pendant la nuit précédente, avait été chargé de le transporter, tandis qu'il était prisonnier.

Ensuite la petite troupe s'ébranla, et les chevaux prirent au grand trot le chemin qui conduisait au Château de Falkenhorst.

Deuxième Partie.—Les Amours du Chevalier.

I.—FALKENHORST.

La petite troupe, avons-nous dit, partie au trot le plus rapide, dans la direction de la demeure habituelle des *chevaliers du poignard*.

La soirée était déjà avancée et la nuit succédait au crépuscule presque sans transition.

La cavalcade suivait des chemins encaissés et couverts, dans lesquels l'obscurité aurait été profonde, si la lune, étincelant au fond du ciel pur, n'eût jeté sa clarté bleuâtre à travers les rameaux entrelacés.

Au bout d'environ deux heures de marche, les bandits atteignirent la lisière d'une forêt et se trouvèrent en rase campagne.

Le major arrêta son cheval.

—Regarde,—dit-il à Denis.

Et du geste il désignait à l'horizon une montagne de forme conique, couronnée par une masse sombre dentelée, irrégulière, qui se détachait vigoureusement en noir sur les nuages argentés.

—Eh bien?—demanda, le jeune homme.

—Voilà Falkenhorst!...—répondit emphatiquement le major, du même ton dont le héros d'un livre jadis fameux s'écriait: "Voilà *Udolphe*!"

—Mais c'est une ruine!...—murmura Denis.

—Pardieu! ne penses-tu pas que nous allons tenir garnison dans un château tout neuf, pour nous y faire traquer par toute la police allemande?... .

La perspective d'habiter parmi les décombres, les chouettes et les chauves-souris, ne souriait que fort médiocrement à Denis. Il soupira.

Mais il se souvint presque aussitôt du merveilleux souper sorti de terre comme par miracle dans la hutte du charbonnier, et concluant de là qu'il ne fallait point, avec le major, juger les choses sur l'apparence, il se rassura.

Les chevaux s'étaient remis en marche.

Bientôt on atteignit le pied de la montagne sur laquelle s'élevaient les ruines du château féodal de *Falkenhorst*, nom qui, en allemand, signifie *aire de frisco*.

Les flancs de cette montagne étaient excessivement rapides et, dans certains endroits, taillés à pic.

Denis ne se rendait point compte de la façon dont les chevaux pourraient en atteindre le sommet.

Il ne tarda pas à s'apercevoir que la petite troupe tournait la colline au lieu de la gravir.

Bientôt on arriva au pied d'une roche granitique abrupte et dont les flancs parfaitement lisses semblaient taillés au ciseau.

Le major arrêta son cheval, et tout le monde mit pied à terre.

—Va-t-on donc nous hisser en haut avec des cordes et des poulies?... se demandait Denis. Son incertitude ne dura qu'un instant.

Le major siffla d'une certaine manière qui, sans doute, était un signal.

Aussitôt un quartier de roc tourna sur des gonds invisibles, comme un *décor* dans une *féerie*, et démasqua une ouverture assez large pour qu'un cheval y pût passer sans peine.

Chacun des bandits prit sa monture par la bride et s'engagea dans cette ouverture.

Quand tout le monde fut entré, le fragment de granit reprit sa première position, et le rocher sembla d'une seule pièce, comme auparavant.

Au bout de vingt pas, la galerie souterraine dans laquelle les cavaliers venaient d'entrer s'élargissait sensiblement, ainsi que permettaient d'en juger quelques torches soutenues de distance en distance par des poignées de fer.

La pente était rapide, sans être cependant fatigante.

Au bout d'un quart d'heure, on rencontra une grille de fer derrière laquelle se trouvait un homme armé jusqu'aux dents.

Ce factionnaire reconnut les arrivants et ouvrit la grille.

—Où est Karl? lui demanda le major.

—Major,—répondit la sentinelle ainsi interpellée,—le lieutenant est dans sa chambre.

—A-t-on fait bonne garde, depuis mon départ?

—Oui, major.

—Rien de nouveau, d'ailleurs, aucune alerte?

—Rien.

Le major passa, et ses compagnons le suivirent.

On était arrivé.

Il nous faudrait la plume d'Anne Radcliffe, la romancière de fantastique mémoire que nous citons un peu plus haut, pour décrire, avec tous les détails que comporte un pareil sujet, les ruines antiques de Falkenhorst.

Mais comme nous n'avons point la plume d'Anne Radcliffe, et que d'ailleurs nous ne tenons que médiocrement à refaire quelques chapitres des *Mystères d'Udolphe*, ou des *Visions du Château des Pyrénées*, nous résumons en peu de lignes deux ou trois cents pages de description.

Toute la partie extérieure de Falkenhorst, c'est-à-dire ce qui constituait autrefois le véritable château, était complètement inhabitable et inhabitée.

Les physiciens des alentours croyaient les débris de l'*Aire de Faucon*, absolument déserts et hantés seulement par quelques hôtes surnaturels.

Les bandits commandés par le major avaient découvert des souterrains en fort bon état, qui, moyennant quelques réparations peu importantes, étaient devenus une habitation très-logeable et même ainsi qu'on le dirait aujourd'hui, très-confortable.

A la vérité, jamais un rayon de soleil n'y pénétrait; mais des torches résineuses, brûlant jour et nuit, suppléaient le mieux du monde aux clartés du ciel.

Les souterrains avaient été divisés en un certain nombre de compartiments.

Il y avait d'abord la chambre du capitaine et celle de son lieutenant.

Puis un vaste dortoir commun où couchaient les hommes de la troupe.

Il y avait une salle à manger, aux voûtes épaisses, sous lesquelles s'étouffaient sans écho les éclats de rire, les chants de l'ivresse et les cris joyeux de l'orgie.

Venaient ensuite des cuisines, des écuries, des caves et des magasins.

C'est dans ce dernier lieu que s'entassaient le butin, consistant en marchandises de toutes sortes, dont il était impossible de se défaire sur le champ.

Le contenu des magasins appartenait à tous, dans la proportion que nous avons posée plus haut, le capitaine seul avait la clef de la lourde porte qui les fermait.

Jour et nuit deux sentinelles veillaient à la sûreté générale.

L'une d'elles, à l'extrémité de cette issue percée dans les flancs de la colline, et par laquelle nous avons vu le major s'introduire avec sa troupe.

L'autre, au sommet d'une tourelle à moitié démolie, qui n'en dominait pas moins le pays d'alentour à quatre ou cinq lieues à la ronde.

La présence de cette vigie, on le comprend facilement, rendait toute surprise impossible.

L'intérieur de ces demeures souterraines n'avait rien de lugubre ni de sinistre en son aspect.

Partout les murailles nues disparaissaient sous d'immenses tapisseries de haute lisse, provenant du pillage de quelques châteaux. Le sol était recouvert de nattes épaisses, ou d'un

sable blanc et fin, doux au pied et doux à l'œil. La chambre du major pouvait passer pour un chef-d'œuvre de décoration.

Les plus précieuses étoffes orientales, enlevées à un marchand juif dont on avait saisi les ballots et précipité le cadavre dans le Rhin, servaient de tentures.

On marchait sur un tapis de Smyrne. Un tissu de soie écarlate, mêlée de fils d'or et de fils d'argent, recouvrait le lit.

Enfin un miroir de Venise, deux ou trois tableaux précieux et des trophées des armes les plus magnifiques et les plus rares, complétaient l'ameublement de cette chambre digne d'un roi, et qu'éclairait un lustre à cinq branches suspendu au plafond.

Le major n'était cependant pas le moins du monde un de ces bandits poétiques et rêveurs, comme on en trouve dans le beau drame de Schiller et dans les romans de l'ancienne école. C'était un brigand tout à fait réaliste, un véritable voleur de grands chemins.

Nous lui avons déjà entendu dire à lui-même qu'il était Français.

Il avait quarante ans environ, une figure large et vigoureusement enluminée, encadrée dans les massifs d'une barbe d'un brun fauve. Sa taille était moyenne et un peu épaisse, il commençait à prendre du ventre.

Son costume était toujours propre, mais n'affichait jamais la moindre prétention à l'élégance.

Il portait sans cesse à la ceinture un poignard et des pistolets, mais ces armes étaient d'une excessive simplicité, et il laissait suspendus aux trophées de sa chambre à coucher les poignards moresques à lame damasquinée et à la poignée d'or incrustée de pierres précieuses, et les pistolets aux pommeaux ciselés et garnis d'argent.

Le major aimait par-dessus tout la bonne chère.

Il s'asseyait volontiers à table, vers huit heures du soir, pour ne quitter la place qu'à dix heures du matin.

Il buvait comme le fameux maréchal-duc de Bassompierre. Les vins les plus capiteux, engouffrés à doses énormes, ne parvenaient pas même à lui procurer une ébriété légère; seulement son nez, tout constellé de rubis vineux, était une irrécusable preuve de son intempérance habituelle.

Personne, dans toute sa troupe, n'était capable de lui tenir tête, pas plus à table que dans une lutte, car sa force était herculéenne, comme sa tête était inébranlable.

Le major n'était pas précisément cruel. Il ne versait point le sang uniquement pour le plaisir de le verser, il laissait la vie sauve à ceux qui n'essayaient point de se défendre. Mais la moindre résistance l'exaspérait, et, alors, il tuait un homme sans plus de souci ni de remords qu'il n'en ressentait pour tuer une alouette.

Le lieutenant Karl se rapprochait davantage, du moins quant au physique, de ce type convenu du bandit romanesque.

C'était un étudiant allemand qui, chassé de l'Université pour ses désordres et renié par sa famille, s'était jeté par désespoir dans le brigandage et était devenu le bras droit du major.

Le lieutenant Karl, jeune homme de vingt-six ou vingt-sept ans, avait un visage pâle et déjà flétri, entouré de longs cheveux noirs dont il prenait un soin tout particulier.

Une extrême maigreur rendait plus remarquable encore sa haute taille, souple comme un peuplier que fouette l'orage.

Il portait la moustache en croc et il affectait d'être toujours vêtu de noir.

Ce jeune homme, d'une nature ardente et sensuelle, avait un goût ou plutôt une passion effrénée pour les plaisirs.

La soif des voluptés avait fait de lui un *chevalier du poignard*.

Ses vices se mêlaient d'ailleurs à je ne sais quoi de chevaleresque, et sa bravoure allait jusqu'à la témérité.

Le lieutenant Karl ne devant point jouer un rôle important dans ce récit, nous n'en dirons pas davantage sur son compte.

(A continuer.)

On parlait de l'évasion d'un communard très-connu et très-facile à reconnaître.

—Comment diable a-t-il pu arriver jusqu'à la frontière? disait un agent de police à un de ses collègues, et quel dégoûtement avait-il pris?

—Des gants! répondit l'autre; il avait mis des gants?

—Tu m'en diras tant!



EFFETS INUTILES.

DES SOUMISSIONS cachetées, seront reçues par le soussigné à Ottawa, jusqu'au 31 du courant, pour l'achat de certains effets inutiles, maintenant aux Magasins de la Milice, à Montréal. Une liste de ces effets sera envoyée sur application au Capt. Hope, Quartier-Maître aux Magasins de la Milice, Montréal, où l'on peut voir les articles à vendre.

THOS. WILY,
Lieut.-Colonel,
Directeur des Magasins.

Département de la Milice et Défense,
Branche de Magasins,
Ottawa, 18 janvier 1873. 4-4 a

ETEIGNOIR D'INCENDIE



"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU."

EMPLOYÉ PAR Les chemins de fer, Les bateaux-à-vapeur, Hôtels, Les Mines, les Asiles, Les Départements du Feu, etc. Faites demander "Its Record" F. W. FARWELL, Secrétaire, 407, BROADWAY, N.-Y.



SOTHERION

Le SOTHERION du Dr. POURTIER est proclamé par tous ceux qui en ont fait usage le remède le plus puissant et le plus efficace pour la guérison des maladies des voies respiratoires, telles que Bronchite, Asthme, Conception, Toux, Grippe, Coqueluche, Insomnie, Palpitation de Cœur, Faiblesse de Constitution, etc.

PHILODONTE

DU DR. POURTIER, Pour purifier la bouche et conserver les gencives et les dents.

OMNICURE

ANTI-DOULEUR UNIVERSEL. Remède Interne et Externe, guérit Rhumatismes, Névralgies, Maux de Tête, Foulures, Entorses, Brûlures, Coupures, Dyspnée, Crampes, Goutte, Érysipèle, Choléra, Gangrène, etc.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines. Dépôt général pour le Canada, chez le DR. POURTIER, Dentiste, Québec, 4-1d

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire, et endossées "Soumissions pour le Canal Carillon, digue et glissoire," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, LUNDI, le 27ème jour de JANVIER prochain (1873) pour la construction d'une digue, glissoire et canal avec deux écluses, dans les rapides de Carillon.

Des plans et spécifications des ouvrages peuvent être vus à ce bureau, et au bureau de l'ingénieur, Pointe Fortune, MERCREDI, le 22ème jour de JANVIER prochain, et les jours suivants, où des formes imprimées de soumission seront fournies.

Toutes soumissions doivent être faites sur formes imprimées et chaque doit être approuvée les signatures réelles de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la Puissance, consentant à devenir cautions pour la due exécution du contrat.

Le dépositaire ne s'engage pas à accepter la soumission la plus basse ou aucune des soumissions, Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire, Département des Travaux Publics, Ottawa, 28 Déc., 1872, 4-2c

Le délai pour recevoir des Soumissions pour les suds travaux a été prolongé jusqu'à LUNDI, le 3ème jour de FÉVRIER prochain. Département des Travaux Publics, Ottawa, 14 Janv. 1873, 4-4 b

LE BAL DES CITOYENS

A leurs Excellences Le Gouverneur-Général et la Comtesse de Dufferin, AURA LIEU AU

QUEEN'S HALL,

RUE ST. CATHERINE (Ouest.) MARDI, LE 28 JANVIER 1873.

Ceux qui ont l'intention de souscrire voudront bien laisser leur nom, au Bureau du Comité, 171, Rue St. Jacques.

Cartes pour Messieurs.....\$7.00 Dames..... 3.00

A cette date, quoique la halle soit grande, le comité est obligé de limiter l'émission des billets à jeudi, le 28 courant.

18 Janvier 1873. H. St. A. ORMOND, Secrétaire. 4-4a

AVIS—Une demande sera faite au Parlement de la Puissance du Canada, pendant sa prochaine session, pour en obtenir un acte incorporant la Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur la Vie, et Maritime, dite "Empire." 4-4a



AVIS.

Chemin de Fer Intercolonial.

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent par les présentes avis qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions à leur bureau, à Ottawa, jusqu'à midi, le 31 Janvier 1873, pour 700 tonneaux de Chevilles pour les Chemins de Fer, suivant les échantillons, qui peuvent être vus au bureau de l'ingénieur en Chef à Ottawa, et aux bureaux des ingénieurs à Rimouski, Dalhousie, New-Castle, et Moncton; les soumissions indiquant le prix par tonneau de 2240 lbs. délivrés comme suit: 300 tonneaux à Campbellton, 225 tonneaux à New Castle, 175 tonneaux à Moncton, N. B., en quantités égales dans les mois de Juin, Juillet, Août, Septembre, et Octobre suivants.

A. WALSH, Ed. B. CHANDLER, C. J. BRYDGES, A. W. McLELLAN, Commissaires. Chemin de Fer Intercolonial, Bureau des Commissaires, Ottawa, 12 Déc., 1872, 4-1d.

NATRO-KALI

EXTRAIT DE SAVON DE GOULDEN.

PREZ partie de la Graisse de rebut et faites vous-même votre Savon. Le meilleur Savon de famille qu'il y ait. Il n'y a pas de substance saponacée, lessive ou potasse d'une force et d'une pureté aussi concentrée que le NATRO-KALI ou EXTRAIT DE SAVON. Une livre de cet Extrait peut faire environ quinze livres de très-bon savon dur. Il fait du savon dur, du savon mou, du savon jaune, du savon de toilette, etc.

POUR DIVERSES FINS. Faites dissoudre dans un gallon d'eau une livre d'EXTRAIT DE SAVON et servez-vous-en comme ci-après: Pour nettoyer les Machines, une boîte d'une livre dans un gallon d'eau; pour nettoyer la Vaisselle, Plats, etc., une chopine dans un gallon d'eau; pour écurer les Toitures, Barattes, etc., une chopine dans un gallon d'eau; pour laver les Arbres, un demi-gallon dans un gallon d'eau; pour laver la Peinture, une pinte dans un gallon d'eau; pour désinfecter les Lieux infectés, une pinte dans un gallon d'eau.

A vendre chez tous les Pharmaciens et marchands de la campagne. Préparé seulement par l'inventeur, J. GOULDEN, 175 Rue St. Laurent, 208 Rue St. Paul et 363 Rue Ste. Catherine, Montréal. 3-471

L. O. DAVID,

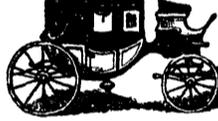
AVOCAT,

TIENT maintenant son bureau au No. 88 de la RUE ST. JACQUES.

D. GERVAIS & Cie.,

CARROSSIERS.

69—RUE ST. BONAVENTURE, MONTREAL.—69



ONT remporté les CINQ premiers prix à la dernière Exposition Provinciale tenue à Montréal.

Le carrosse présenté par les citoyens du Village St. Henri, à Sa Grandeur Mgr. de Montréal, à l'occasion de ses noces d'or, — le plus beau, sans contredit, de toute l'Amérique — a été fabriqué par eux. Les plus magnifiques carrosses de Montréal sortent de leurs ateliers.

Ils ont actuellement en magasin toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dont le style et la fini artistiques ne sauraient être surpassés. 3-461

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 3-432

LIBRAIRIE NOUVELLE

ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.) MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, MÉDECINE, MUSIQUE, &c. Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-522

A. SICOTTE,

No. 331 RUE ST. LAURENT.



Ferblantier, Plombier Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Aisance, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.

Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc. Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-432

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Établi en 1869.) 3-522

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINIUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

Le Quinium Labarraque se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées, soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.

Dans les cas de chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquor Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON: — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES CATARRHE DE LA VESSIE RHUMES TOUX OPINIÂTRE IRRITATION DE POITRINE COQUELUCHE.

EN LOTIONS: — Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU DEMANGEAISONS MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS: — Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

GASTRALGIES DYSPEPSIS PYROSIS AIGREURS DIGESTIONS DIFFICILES CRAMPES D'ESTOMAC CONSTIPATION COLIQUES DIARRHÉE DYSENTERIE CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de POUDEUR ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec. 3-14

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de Hallet, Davis & Cie., Boston E.-U.; les pianos de W. H. Jewett & Cie., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de Geo. Wood & Cie., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de Weber & Cie., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment sp. le plus de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangés, Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Recollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-442

LOUIS BARRÉ & CIE., SCULPTEURS ET DOREURS

Fabricants de CADRES DE MIROIRS ET PORTRAITS. Toujours en mains toutes espèces de DORURES DE LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHIES, Peintures à l'huile, Aquarelles, Corniches de Rideaux, Corniches en Noyer Noir pour ornements avec Dorures, etc. Coins des Rues Craig et St. Pierre, MONTREAL.

Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront un grand avantage à y faire encadrer leurs gravures. 3-431

AVIS. LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE

trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez N. RHÉAUME, 75—RUE ST. LAURENT --75 3-50 f

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE

Coin des Rues Craig et St. Laurent, MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-202

MENERLY & KIMBERLY, Fondateurs de Cloches, TROY, N. Y.

MANUFACTURENT une qualité supérieure de CLOCHES D'ÉGLISE et autres Cloches. Ils donnent une attention toute spéciale aux CLOCHES D'ÉGLISE. Des catalogues illustrés, avec d'amples détails, ensemble avec des cloches de toute grandeur, fournis par FAIRBANKS & CO. 408, Rue St. Paul, Montréal. 3-45m

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 19 Novembre, 1872. L'ESCOMPTE AUTOMATIQUE sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 1f

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLIEUR ET MANUFACTUREUR DE LIVRES BLANCS.

Les abonnés de "l'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relire leur journal à bon marché. L'OPINION PUBLIQUE. PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL. 3-49af

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL, 77 Rue St. Jacques. 3-222

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDWARE FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-222

ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND.

Avis aux Contracteurs. LES CONTRACTEURS sont par le présent informés que les Soumissions pour la construction de Neuf Écluses, biefs et autres travaux, dans la nouvelle partie du Canal Welland, entre Thorold et Port Dalhousie, ont été prolongées jusqu'à MARDI le 25 JANVIER prochain. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des travaux publics, Ottawa, 22 Déc. 1872. 4-1d

Imprimé et publié par O. DESMARAIS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.